

ALGÉRIE-UIP

M. Bensalah à Genève à la clôture des travaux de la 139^e AG de l'UIP

P. 6

ALGÉRIE-AURITANIE

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères en visite officielle demain à Alger

P. 24

ALGÉRIE-UE

Emploi : lancement d'un projet de jumelage algéro-français

P. 6

ONU :

Adoption d'une résolution pour l'autodétermination du peuple sahraoui

P. 14

LE PRÉSIDENT DE LA HAUTE INSTANCE INDÉPENDANTE DE SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS, ABDELWAHAB DERBAL L'A AFFIRMÉ :

«**L'amélioration du processus électoral en Algérie est une mission nationale**»



Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé jeudi à Tlemcen que l'amélioration du processus électoral en Algérie est une mission nationale.

P. 24

● **Le respect de la loi et du principe d'impartialité par les membres de la HIISE recommandé**

OPGI

M. Temmar : « 33% seulement des loyers des logements sociaux recouverts à l'échelle nationale »

P. 4

COMMUNICATION

M. Kaouane : « La presse doit assumer un rôle d'intermédiaire pour renforcer les valeurs de paix et du vivre-ensemble »

P. 5

SANTÉ

Le manque de soleil nuit à la santé des personnes âgées

Pp 12-13

F TBALL

Zetchi optimiste quant à l'adoption par l'AG de la FAF du projet de réalisation de centres de formation

Le président de FAF Zetchi, s'est dit « optimiste », jeudi, à Sétif, quant à l'adoption à l'unanimité du projet de réalisation de centres de formation, par l'AG de la FAF, prévue le 27 octobre, au centre technique national de la FAF de Sidi Moussa.

P. 21

TOURISME

Le SITEV, une occasion pour faire connaître les atouts touristiques des régions du Sud

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Reddition de deux (2) terroristes aux autorités militaires à Tamanrasset

P. 24

LUNDI AU CIC Remise du prix du Président de la République du journaliste professionnel

La cérémonie de remise du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, dans sa 4ème édition, aura lieu lundi 22 octobre, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rehal.



Horaire des prières

Vendredi 9- Samedi 10 Safar 1440

Fajr	05:27
Dohr	12:33
Asr	15:39
Maghreb	18:10
Isha	19:29



ENERGIE Guitouni à El-Bayadh et Naâma

Le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas d'El Bayadh et Naâma. Durant ces visites, le ministre inspectera plusieurs structures et projets relevant du secteur.



AFFAIRES RELIGIEUSES Conférence nationale des cadres du secteur



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aissa, présidera demain dimanche 21 octobre dans la wilaya de Tlemcen, l'ouverture des travaux de la conférence nationale des cadres du secteur des affaires religieuses et des wakfs.

DU 21 AU 23 OCTOBRE 3^e campagne nationale de don du sang dans les rangs de la police



A l'occasion de la Journée nationale de don de sang et en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), la Direction générale de la Sécurité nationale, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), organise du 21 au 23 octobre, une campagne nationale de don du sang dans les rangs de la police.

CULTURE Mihoubi à Sétif

Le ministre de la Culture, M. Az-zedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif. Au cours de cette visite, le ministre présidera au niveau de la Maison de la culture Houari-Boumediène, l'ouverture du 1er séminaire arabe «Djazia du conte populaire», puis procédera à l'inauguration de l'École des Beaux-Arts.



PALAIS DES EXPOSITIONS Clôture du 19^e SITEV

Le 19e Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), qui s'est ouvert le 17 octobre dernier, au Palais des Expositions des Pin-Maritimes (Safex), fermera ses portes aujourd'hui. Cette 19e édition du SITEV a été placée sous le thème «Algérie, terre de paix et d'accueil».

LE 26 OCTOBRE À LA SALLE IBN KHALDOUN Hamidou en concert

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise vendredi 26 octobre à partir de 16h à la salle Ibn Khaldoun, un concert de musique algéroise animé par le grand artiste Hamidou.



Météo



	Max	Min
Alger	28°	14°
Oran	28°	14°
Annaba	24°	15°
Béjaïa	24°	14°
Tamanrasset	38°	24°

LE 1^{ER} NOVEMBRE À CONSTANTINE L'Algériano en concert

Dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise jeudi 1er novembre à partir de 18h à la salle Ahmed Bey de Constantine, un concert exceptionnel animé par l'artiste «L'Algériano».



MOBILIS Nouveau service Arsselli via GAB d'Algérie Poste

Mobilis l'opérateur innovant, enrichit ses services et annonce le lancement de son nouveau canal de rechargement de compte et de paiement de facture via les guichets automatiques (GAB) d'Algérie Poste.



Ainsi, le service Arsselli via GAB, permet aux clients postpayés et prépayés de recharger leur compte ou payer leurs factures depuis les GABs d'Algérie Poste, en toute sécurité et à travers tout le territoire national, en utilisant la carte monétique EDHABIA. Pour utiliser le service Arsselli via GAB, le client devra suivre les étapes suivantes : Accéder au menu du GAB (Insérer sa carte EDHABIA, choisir la langue et introduire son code PIN), Sélectionner l'onglet « Service Mobile » puis « Recharge Mobile », Choisir l'opérateur Mobilis, Introduire le numéro de téléphone à recharger, Introduire le montant de la recharge, Confirmer le numéro à recharger ainsi que le montant, Imprimer le ticket. Une fois validé, le numéro Mobilis recevra le montant rechargé sur sa ligne.

Le service Arsselli via GAB est gratuit, seul le montant de la transaction sera déduit du compte CCP du client.

Le montant minimum par transaction est de 100 DA.

AUJOURD'HUI 20 OCTOBRE AU CENTRE DE PRESSE DU STADE 5-JUILLET Hommage au défunt journaliste sportif Abderrezak Seghouani

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) organise, aujourd'hui 20 octobre à partir de 10h, au centre de presse du stade 5-Juillet d'Alger, une journée témoignage en mémoire du défunt journaliste sportif Abderrezak Seghouani, décédé le 3 juillet dernier à l'âge de 59 ans.

Un hommage à titre posthume sera rendu au défunt en présence de ses amis, de ses collègues et de tous ceux qui l'ont côtoyé en reconnaissance des loyaux services rendus au sport national.



ONDA Attribution du prix du mérite «Matoub-Lounes» à Nna Aldjia et Nouara

En collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et la fondation Matoub-Lounes, la Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, a organisé hier, à la maison de la culture Mouloud Mammeri, une cérémonie durant laquelle le prix du mérite «Matoub Lounes» a été remis à Nna Aldjia et la diva Nouara.



DU 22 AU 23 OCTOBRE À PARIS La CACI à la 1^{ère} édition de l'évènement «Ambition Africa 2018»

L'Agence business France organise en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie le déplacement d'une délégation d'hommes d'affaires algériens à l'effet de participer à la 1ère édition de l'évènement «Ambition Africa 2018» qui aura lieu les 22 et 23 octobre à Bercy-Paris (France).

APN: La Commission des Affaires juridiques confirme la vacance de la présidence de l'Assemblée

La Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a confirmé, jeudi, «la vacance» du poste de président de l'APN, indique le président de cette commission, Amar Djilani.

M. Djilani a précisé dans une déclaration à la presse que «la Commission a élaboré un rapport confirmant la vacance du poste de président de l'APN lors d'une réunion consacrée à l'examen de la saine qui lui a été adressée par le bureau de l'Assemblée, lequel avait déclaré mercredi la vacance du poste lors d'une réunion d'urgence».

À l'issue de la réunion, la commission a indiqué dans son communiqué que «tous les éléments juridiques de l'état de vacance sont réunies pour incapacité du président de l'APN (Said Bouhadja) à assurer ses fonctions, du fait de son désaccord avec les députés et son refus de démissionner».

«Ce cas de figure s'inscrit dans le cadre des dispositions légales prévues par l'article 10 du règlement intérieur de l'APN, lequel prévoit qu'en cas de vacance de la présidence de l'APN par suite de démission, d'incapacité ou d'incompatibilité ou de décès, il est procédé à l'élection du président de l'APN suivant les mêmes modalités prévues par le présent



règlement intérieur dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la déclaration de la vacance», précise le communiqué. «Le bureau de l'APN se réunit obligatoirement pour constater la vacance et saisir la commission chargée des affaires juridiques.

Cette dernière élabore un rapport

confirmant la vacance et le soumet en séance plénière au vote de la majorité des membres de l'Assemblée».

Dans ce cas, «le vote est dirigé par le doyen des vice-présidents non candidat assisté des deux plus jeunes membres de l'Assemblée populaire nationale».

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE: La nouvelle stratégie de communication au service d'une parole juste qui éclaire l'opinion publique (DGSN)

La nouvelle vision de la communication doit favoriser la parole juste et sincère et avoir le noble objectif d'éclairer l'opinion publique au service de la patrie, a souligné jeudi à Tipasa le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le colonel Mustapha El Habiri, dans un message de félicitations adressé à la famille de la presse à l'occasion de la célébration de sa Journée nationale (22 octobre). Dans

son message, lu par le commissaire Abdelhakim Belouar, Directeur central de la communication auprès de la DGSN, le colonel El Habiri a salué les efforts de la presse algérienne visant à renforcer la relation de partenariat entre le corps de la police et les mass-médias.

Une relation «solide» dont l'objectif principal est de «satisfaire les besoins des citoyens aux fins», a-t-il dit, de garantir leur sécurité et

celle de leurs biens, conformément aux prérogatives constitutionnelles de la sûreté nationale, a-t-il ajouté. Le DGSN a mis l'accent, dans son message, sur le besoin de «soutenir cette mission sécuritaire par une information objective susceptible de contribuer à satisfaire les aspirations du citoyen pour une presse nationale riche et diversifiée.» La cérémonie de célébration, abritée par le siège

de la wilaya de Tipasa, a également englobé une visite guidée au profit des correspondants de la presse locale au siège de la sûreté de wilaya de Tipasa, et de l'unité de préservation de l'ordre public de Koléa.

Des familles d'anciens cadres de la sûreté nationale, ayant pris part à l'élaboration de la stratégie de communication de ce corps sécuritaire, ont été également honorées à cette occasion.

PARTIS: Le mouvement El-Binaâ appelle à "un dialogue social pour relever les défis nationaux et faire face aux menaces internationales"

Le président du mouvement El-Binaâ, Abdelkader Bengrina, a appelé hier à Alger, à "un dialogue social", auquel prendront part tous les acteurs, en vue d'éviter au pays les tensions internes et de faire face aux défis régionaux et internationaux.

Lors de son allocution d'ouverture de la session ordinaire du Madjliss Echoura (Conseil consultatif) du Mouvement El-Binaâ, M. Bengrina a indiqué que la situation actuelle exige "l'organisation d'un dialogue social inclusif, et le Pouvoir est responsable plus que toutes autres parties, en vue d'amorcer ce dialogue".

Le même responsable du mouvement a souligné que "s'asseoir autour de la table de dialogue tend à éviter au pays les tensions sociales et lui permet

de faire face aux périls étrangers", relevant à ce propos, la nécessité de "se garder de recourir au langage d'intimidation". A cette occasion, le président du mouvement El-Binaâ a réitéré son rejet "de toute atteinte à l'intégrité territoriale et aux constantes nationales", insistant sur la préservation des acquis sociaux.

S'agissant de la décision du mouvement quant à sa participation ou non à l'élection présidentielle de 2019, M. Bengrina a fait savoir que la question sera tranchée lors de la réunion du Conseil consultatif, étant "souverain dans la prise de cette décision".

Au volet économique, M. Bengrina a "salué" certaines mesures contenues dans le projet de la loi de Finances (LFC 2019), comme la non institution

de nouvelles charges, comme taxes et impôts aux citoyens, appelant, dans ce même contexte, à l'impératif de diversifier l'économie nationale pour créer des emplois pour les diplômés des universités, en vue de faire face à la fuite des cerveaux.

Au volet international, M. Bengrina a appelé à "tourner la page de la mémoire avec l'ancien colonisateur, au lancement de relations d'égal à égal, basées sur les intérêts communs", saluant au passage, la position de la diplomatie algérienne qui soutient les deux causes: palestinienne et sahraouie.

A rappeler que les travaux de la session ordinaire du Conseil consultatif du Mouvement El-Binaâ, se poursuivront jusqu'à aujourd'hui (20 octobre).

INTÉRIEUR - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Signature d'une convention de coopération entre le CNPSR et l'ESI sur la collecte de données sur les accidents de la route

Une convention de coopération a été signée, mercredi à Alger, entre le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) et l'Ecole supérieure d'Informatique (ESI), pour l'amélioration et l'uniformisation des modes de collecte de données et d'informations sur les accidents de la route, a indiqué, jeudi, un communiqué du CNPSR.

En vertu de cette convention supervisée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, il sera procédé à la constitution d'un groupe, composé d'experts et d'ingénieurs en matière d'applications et de systèmes informatiques permettant la consolidation et le développement des mécanismes et des capacités techniques du CNPSR dans le but de promouvoir et relancer ses activités en termes de prévention et de sécurité routière.

Dans ce cadre, quatre (4) projets ont été choisis pour la création d'un système informatique de collecte et d'analyse de données relatives aux accidents corporels de la circulation.

Un système, ajoute-t-on de même source, permettant une analyse précise et une évaluation exhaustive des données, conférant ainsi une plus grande efficacité aux solutions et mesures prises dans ce sens et davantage de performance au système informatique de gestion des examens théoriques relatifs au permis de conduire en vue d'améliorer les conditions du déroulement de ces examens pour l'obtention du permis de conduire en vigueur.

Le second projet vise l'insertion des technologies de l'information et de la communication dans l'évaluation des candidats, outre la moindre intervention humaine possible dans les examens pour des résultats plus transparents. Quant au 3e projet relatif au système informatique d'évaluation des campagnes de sensibilisation, il a pour objectif de mettre en place un système informatique d'évaluation des campagnes de sensibilisation, en recourant aux réseaux sociaux et définir des indicateurs permettant aux services de tri d'améliorer l'action de sensibilisation et de remédier aux insuffisances.

Ce système contribuera à réduire les insuffisances dont souffre actuellement le CNPSR, et ce, en dépit des campagnes continues qu'il mène tout le long de l'année et des efforts énormes qu'il consentit, tant au plan humain que logistique, ajoute le communiqué.

En revanche, le CNPSR est en manque des mécanismes à même de lui permettre d'effectuer une évaluation instantanée et scientifique des résultats et de l'impact de ces campagnes sur les usagers de la route.

Le dernier projet consiste en la création d'une plate-forme électronique dédiée à l'éducation routière et à la diffusion de la culture routière auprès des jeunes, qui constitue l'une des missions confiées au centre.

Cependant et vu du manque de moyens pédagogiques destinés à cette catégorie, il est difficile d'inculquer aux enfants des différents âges, les principes de la sécurité routière, en dépit de leur importance.

Ainsi, ce projet permettra de couvrir le déficit enregistré dans ce domaine, à travers cette plateforme qui prendra en considération l'âge et les centres d'intérêt de l'enfant, en vue de l'exploiter pendant ou en dehors des heures scolaires, précise le communiqué.

COMMERCE:

«Installation de la Commission nationale chargée de l'organisation des manifestations économiques à l'étranger»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a présidé jeudi à Alger, l'installation de la commission nationale multisectorielle chargée de la préparation et de l'organisation des manifestations économiques et des expositions algériennes à l'étranger, indique un communiqué du ministère.

Cette installation intervient en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à renforcer la présence de l'Algérie dans les différentes manifestations économiques à l'étranger à l'effet de promouvoir son image et ses produits sur les marchés internationaux, précise le communiqué.

Lors de la cérémonie d'installation, M. Djellab a fait savoir que «les initiatives et participations individuelles des opérateurs économiques algériens aux différentes expositions à l'étranger ne peuvent avoir lieu dorénavant sans passer par cette Commission et sans l'approbation du ministère du Commerce», ajoute la même source.

La Commission nationale multisectorielle est composée de représentants des ministères du Commerce, de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, des Travaux publics et des Transports, de l'Industrie et des Mines, du Tourisme et de l'Artisanat et de la Culture, outre des représentants d'institutions nationales, à l'instar de la direction générale des douanes algériennes, la Société algérienne des foires et exportations (Safex), l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et Air Algérie, conclut le communiqué.

TRANSPORTS:

Dégel du projet extension du tramway d'Oran dès disponibilité des moyens financiers

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé jeudi que le projet d'extension du tramway d'Oran sera dégelé, une fois les ressources financières disponibles.

«Après avoir choisi l'entreprise chargée de la réalisation de l'extension du tramway d'Oran depuis 3 ans, le projet a été gelé en raison de la conjoncture financière difficile qu'a connue le pays», a indiqué M.

Zaalane en réponse à une question d'un sénateur lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par Mme.

Nouara Djaafar, vice présidente du Conseil de la Nation, ajoutant «nos sommes déterminés à relancer cette opération une fois les moyens financiers disponibles».

Pour rappel, plusieurs projets relatifs à la réalisation de réseaux tramway ont été gelés en 2015 au niveau de certains wilayas (Batna, Annaba, Bejaïa, Skikda, Tlemcen, Bechar, Tbesa, Blida et Djelfa), en raison de la conjoncture financière difficile qu'a connue le pays à cause de la chute des prix de pétrole.

Le projet d'extension du tramway d'Oran (18,7 km) vise à atteindre une distance de 53 km en réalisant 3 nouvelles lignes qui s'ajouteront à la ligne actuelle reliant Sidi Maarouf (Est d'Oran) à l'université d'Essania, passant par 32 stations dont la majorité se trouve près de zones «très fréquentées» à l'image du centre ville.

Il s'agit de nouvelles lignes reliant la ligne actuellement exploitée à l'université Belkaid (Est d'Oran) et à l'aéroport international d'Essania «Ahmed Ben Bella» outre les zones situées à l'ouest du groupement urbain d'Oran qui arbitra le projet de réalisation de la nouvelle ville.

Par ailleurs, M. Zaalane a fait savoir que la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran «Ahmed Ben Bella», sera réceptionnée avant celle d'Alger.

Pour rappel, ce projet dont la réalisation a été assignée à l'entreprise «COSIDER» contribuera grandement au renforcement des infrastructures modernes de transport aérien dans la wilaya d'Oran mais aussi au développement de la dynamique socio-économique à l'Ouest du pays.

Le projet permettra, une fois mis en service, d'assurer le transport de quelque 3,5 millions de voyageurs par an au lieu d'un (1) million actuellement, avec la possibilité de son extension à l'avenir pour atteindre 6 millions de passagers par an.

Par ailleurs, et en réponse à une question sur le projet d'extension du port de Dellys (Boumerdès) et sa réhabilitation afin qu'il soit un port commercial relié au réseau du transport ferroviaire et aux chemins de wilayas (CW24) et (CW25), le ministre a affirmé que toutes ces préoccupations seront prises en considération dans le cadre des propositions apportées par le projet de Loi de finances 2019.

Des travaux de réhabilitation, d'extension et de réorganisation selon les normes internationales, ont été effectués au niveau de ce port pour améliorer ses prestations. Actuellement, plus de 2000 opérateurs utilisent cette infrastructure. En réponse à une question sur le manque enregistré en matière de transport aérien pour les citoyens de la wilaya de Ghardaïa, M. Zaalane a affirmé qu'une mesure d'urgence et conjoncturelle a été prise, pour combler ce manque, en mobilisant des avions long courrier, notamment en début et fin de semaine, où est enregistré un pic de demande, afin d'assurer le transport entre Ghardaïa et Alger (aller-retour), au lieu des avions à capacité d'accueil limitée.

PARLEMENT

OPGI:

Temmar : «33% seulement des loyers des logements sociaux recouverts à l'échelle nationale»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé jeudi à Alger, que le taux de recouvrement des loyers des logements sociaux par les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ne dépasse pas les 33% à l'échelle nationale, ce qui explique les difficultés financières rencontrées par plusieurs Offices.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, présidée par Mme Nouara Saïdia Djaafar, vice-présidente du Conseil, M. Temmar a indiqué que le taux de recouvrement des loyers des logements sociaux à l'échelle nationale ne dépassait pas les 33%, en dépit du prix symbolique de location oscillant entre 1500 Da et 2800 Da, cette formule étant subventionnée et profitable aux familles à faible revenu.

A une question orale du sénateur Rachid Boushaba sur le manque de guichets de recouvrement relevant des OPGI, pour permettre aux citoyens occupant des logements sociaux de payer leurs loyers dans les délais impartis, le ministre a souligné que la plupart des cités disposaient de guichets et d'Agences chargées de la gestion immobilière de proximité, citant également les caisses relevant des OPGI se trouvant au niveau de la plupart des agglomérations.

M. Temmar a ajouté que la wilaya d'Alger comptait 72 guichets consacrés au recouvrement des

loyers, assurant un service régulier tous les jours de la semaine, à l'exception du vendredi, reconnaissant, toutefois, l'absence de ces guichets dans certaines cités où leur éloignement, le guichet le plus proche se trouvant à 10 Km.

L'ouverture de nouveaux guichets exige des moyens matériels et humains ainsi que des charges supplémentaires, difficiles à couvrir par les Offices, d'autant que leur montant dépasse celui des loyers recouverts au niveau de ces guichets, a poursuivi le ministre.

Il a dit que son secteur œuvrait à surmonter le problème du recouvrement des loyers, à travers la mise en place d'une série de mesures, outre des instructions adressées aux OPGI afin d'améliorer le fonctionnement des services chargés du recouvrement des loyers, et l'ouverture de nouvelles agences notamment dans les nouvelles cités.

M. Temmar a fait savoir qu'il sera procédé également à la révision des heures de travail des services chargés du recouvrement des loyers pour

permettre aux locataires de s'acquitter de leurs loyers aux heures qui leur conviennent notamment durant les vacances et les après-midi, insistant sur l'intensification des visites périodiques par les services des OPGI au niveau des cités et agglomérations.

Dans le cadre de la modernisation de l'administration son département et des établissements sous tutelle, le ministre a fait remarquer que les OPGI œuvraient à mettre en service des applications de paiement à distance pour faciliter le problème des procédures et éviter les contraintes du déplacement aux locataires.

Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prises pour mettre un terme à la passation de marchés et l'attribution de projets relevant de son secteur selon la formule du gré à gré, M. Temmar a précisé qu'il s'agissait là d'une formule exceptionnelle à laquelle il est possible de recourir dans cer-



tains cas notamment urgents, après l'accord préalable du gouvernement.

Quant à la passation de marchés au gré à gré simple, le ministre a affirmé que cette formule a été adoptée par le gouvernement, et plus précisément son département, dans le cadre du parachèvement des grands programmes de logement afin de réduire les délais d'attente et rattraper ainsi le retard accusé lors de la réalisation.

Cette formule, a-t-il expliqué, s'impose lors des projets «urgents», après approbation des walis, d'autant que le choix des entrepreneurs et des entreprises de réalisation se fait sur leur proposition. Tous les futurs projets feront l'objet d'un appel d'offres conformément à la loi sur les marchés publics, a conclu le ministre.

ÉDUCATION NATIONALE:

Benghabrit : «Le corps des inspecteurs, «un maillon important» dans la mise en œuvre du programme du secteur»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a affirmé, jeudi à Alger, que le corps des inspecteurs était «un maillon important» dans la mise en œuvre du programme du secteur, notamment dans le cadre de «la dynamique» enregistrée ces dernières années. Dans son allocution lors des travaux d'une journée d'étude au profit des inspecteurs (pédagogie, administration, finances), Mme Benghabrit a indiqué que «le corps des inspecteurs constitue un maillon très important dans la mise en œuvre du programme du secteur de l'éducation nationale, notamment dans le cadre de la dynamique enre-

gistrée ces dernières années», précisant que l'inspecteur «accompagne le directeur de l'établissement scolaire et joue le rôle de contrôleur de l'application des lois et différentes mesures prises par le ministère, notamment en ce qui concerne la garantie d'une formation de qualité et la consécration de la transparence et de la gouvernance dans la gestion conformément aux lois de la République». Rappelant «la nécessité de concrétiser une cohérence et une complémentarité entre les corps d'inspection, pédagogique administratif», la première responsable du secteur de l'éducation a appelé à accélérer la

résolution des préoccupations soulevées et œuvrer à favoriser le relationnel au sein des établissements scolaires.

Elle a estimé, à ce propos, que «l'amélioration des conditions au sein de l'établissement d'éducation est synonyme d'amélioration des conditions de travail et de scolarisation», avant de rappeler les moyens importants mobilisés par l'Etat pour le secteur de l'Éducation. Mme Benghabrit a insisté, enfin, sur l'impératif de «mettre en place des structures sportives et de divertissement au niveau des établissements scolaires en vue de développer les compétences des élèves».

COMMUNICATION

M. Kaouane : «La presse doit assumer un rôle d'intermédiaire pour renforcer les valeurs de paix et du vivre-ensemble»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a insisté jeudi à Mostaganem sur le rôle d'intermédiaire que doit assumer la presse pour renforcer les valeurs de paix, de dialogue et du vivre ensemble.

A l'ouverture d'une conférence nationale sur le rôle des médias dans la consécration des valeurs du vivre ensemble en paix, Djamel Kaouane a souligné que la presse plurielle doit œuvrer avec professionnalisme pour offrir des tribunes d'expression libre et de débat responsable, rapprocher les points de vue et jeter les ponts de la connaissance et de l'acceptation de l'Autre.

«Un tel climat aide le journaliste à faire preuve d'esprit de responsabilité et de respect de l'éthique de la profession dans la recherche de la véracité de l'information en se démarquant de la propagande, de la rumeur, de la manipulation et des tentatives qui favorisent la haine et la discorde», a souligné le ministre.

«La presse nationale a accompagné avec engagement et efficacité la démarche et le processus de paix initiés par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et plébiscités par le peuple algérien, ce qui a permis l'ou-



verture d'une nouvelle ère de réconciliation et de renforcement de la foi dans une Algérie stable qui prône cette valeur dans ses relations internationales», a-t-il rappelé.

Djamel Kaouane a estimé que le vivre ensemble en paix est un mécanisme nouveau qui renforce les acquis par une approche participative de tous les acteurs, à leur tête les journalistes, dans une démarche positive se démar-

quant de la subversion et de l'incitation à l'hostilité et à la haine. «La participation constructive des médias à la promotion des valeurs de l'humanité, de la culture de la paix et de la tolérance, à l'ère de la mondialisation et des technologies modernes, contribue à la consolidation de la démocratie et des droits de l'homme et à la concrétisation du développement durable», a-t-il ajouté à ce pro-

pos. Cette conférence nationale, organisée à l'initiative du ministère de la Communication dans le cadre des festivités de la Journée nationale de la presse célébrée le 22 octobre de chaque année, enregistre la participation de spécialistes, de professionnels de la presse et d'universitaires, en présence du président de l'association mondiale soufie alaouie, cheikh Khaled Ben-tounes.

19^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

Le SITEV, une occasion pour faire connaître les atouts touristiques des régions du Sud

Les participants à la 19^{ème} édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) qui se tient au Palais des expositions à Alger ont indiqué que cette manifestation constituait une occasion pour faire connaître les atouts de la région du Sud et attirer les touristes nationaux et étrangers.

Prenent part à cette édition, organisée sous le slogan «l'Algérie Terre de Paix et d'Hospitalité» et qui coïncide avec la saison du tourisme saharien, plusieurs agences de tourisme qui offrent des programmes diversifiés pour faire la promotion des destinations touristiques, particulièrement dans la région du sud, et ce à des prix étudiés et concurrentiels.

Pour Lahcène Adabir, gérant d'une agence de tourisme dans la wilaya de Tamanrasset, le tourisme saharien a «un avenir prometteur» à la faveur du rétablissement de la sécurité et de la stabilité à travers tout le pays, de la facilitation de l'obtention du visa pour les étrangers et de la baisse des prix des billets d'avion suite à la signature de

conventions avec Air Algérie et Tassili Airlines portant réduction de 50% sur le prix du billet d'avion à destination du sud.

Pour sa part, Fatma Zohra Brikssi, directrice commerciale de l'agence de voyages et de tourisme «Zaatcha» a fait savoir que son agence organise des voyages diversifiés dans les régions de Taghit et de Biskra dont le prix est fixé selon les capacités financières de chaque client.

Kaddour Redouane, conseiller au Club voyages Algérie a indiqué que son club a axé sa participation à ce salon sur le tourisme saharien dont la saison s'étale du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, en diversifiant les programmes touristiques à des prix concurrentiels raisonnables. Pour sa part, le directeur de communication de l'Office nationale de tourisme (ONAT), Adel Gana a mis en avant l'importance de la saison du tourisme saharien, soulignant qu'à cet effet, des programmes et diverses offres ont été proposés concernant plusieurs destinations connues pour leurs monuments

touristiques, naturels, historiques et archéologiques à l'image de Tassili N'ajjer, du Ahaggar, Djanet, Taghit, Beni Abbas, Timimoune et Ghardaïa.

Au volet sécuritaire, le chargé de communication à la direction de la sécurité publique, le Commissaire principal Rabeh Zouaoui a affirmé que la DGSN prenait part à cet événement pour se rapprocher davantage des professionnels en la matière leur présentant le rôle de cette institution dans la promotion du tourisme ainsi que leurs services chargés de la sécurisation et de l'escorte dans le but d'attirer le maximum de touristes pendant la saison estivale et celle du tourisme saharien.

Le tourisme est devenu «une fenêtre économique» d'où la nécessité de «relancer le mouvement touristique basé sur le partenariat, la sécurité et l'investissement dans le capitale humain», a estimé M. Zouaoui. Dans ce sillage, le responsable a mis l'accent sur la coordination et le rapprochement de tous les opérateurs afin de faire de l'Algérie une destination privilégiée.

FAUNE:

Bouazghi : Création du Conseil national des professionnels de la filière "élevage camelin"

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a annoncé jeudi à Alger, la création prochaine du Conseil national des professionnels de la filière de l'élevage camelin pour préserver cette espèce animale et la protéger.

Le ministre a annoncé la création de ce conseil en réponse à une question d'un sénateur lors d'une plénière, présidée par Mme. Nouara Djaafar, vice présidente du Conseil de la Nation. «L'Etat est conscient de l'importance de cette espèce animale, son rendement économique et ses dimensions culturelles» a souligné le ministre, ajoutant que «son secteur tend à la préserver à travers une décision qui prévoit la création prochaine d'un Conseil national des professionnels de la filière de l'élevage camelin ce qui contribuera à l'organisation et la promotion de cette filière à l'image des autres filières agricoles».

Il a aussi relevé que le rendement du secteur de la faune contribue graduellement à la réalisation de l'autosuffisance en matière de viandes rouges (ovins) et blanches (volaille) tandis que les viandes rouges (bovins) enregistrent encore quelques insuffisances.

«Les filières animales ont enregistré un développement notable au niveau national lors de ces dernières années» a soutenu le premier responsable du secteur, précisant que le cheptel national camelin s'élève à 434.000 têtes dont 250.000 chèvres alors que celui des ovins a atteint 28 millions de têtes dont 17 millions brebis outre 2,5 millions de têtes bovines.

Concernant le rendement du secteur dans la wilaya de Bechar, le ministre a indiqué que la wilaya comptait actuellement 21.626 agriculteurs, tandis que la valeur de la production agricole réalisée en 2017 a dépassé les 14 milliards de dinars.

Pour ce qui est de la faune, la wilaya de Bechar compte 29.220 têtes, dont 24.899 chèvres, 258.775 têtes ovines, 196.700 brebis et 176.727 chèvres. «Cette faune permet à la wilaya de produire 47.000 tonnes de viandes rouges par an». Dans le même contexte, le ministre a souligné l'importance des investissements consacrés aux régions du sud notamment la protection et le développement de la faune dans le cadre du programme de soutien et du renforcement du secteur de l'agriculture, décidé par le président de la République. Le ministre a mis l'accent sur l'accompagnement des éleveurs par les services de l'agriculture de wilaya et leur encouragement afin de protéger ces espèces, développer la production et encourager la création des laiteries, outre la subvention des éleveurs en orge, le suivi du programme de vaccination des animaux contre les épidémies et les maladies.

Ces démarches, sont à même de contribuer à la garantie de la sécurité alimentaire du pays, devenue aujourd'hui une priorité pour le gouvernement.

ALGÉRIE - CHINE Oran: séminaire de formation sur l'évaluation des stratégies de développement, de gestion et de planification

Un séminaire de formation sur l'évaluation des stratégies de développement, de gestion et de planification, inscrit dans le cadre de la coopération algéro-chinoise a été organisé jeudi à Oran.

Cette rencontre a regroupé 25 cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ayant suivi une formation à l'Académie chinoise de la gouvernance sur l'expérience chinoise dans la construction et la gestion du développement urbain et des villes.

Cette session de formation est organisée en partenariat entre la direction générale des ressources humaines et des lois fondamentales du ministère et l'Académie chinoise en application de la convention signée en juillet 2015 visant la formation de 145 cadres de l'administration centrale et locale du ministère à l'Académie précitée.

Cette convention s'étale jusqu'à fin 2018, a souligné Tahar Tayeb Toufik, directeur adjoint au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Ces sessions de formation visent à développer les performances et connaissances des participants dans le domaine du développement urbain sur la base d'expériences chinoises réussies, dans la perspective d'aider des gestionnaires de villes en Algérie à acquérir des compétences leur permettant de mener à bien les politiques de développement durable.

Les cadres se sont déplacés en Chine dans deux sessions de formation en juin et juillet derniers sur «les stratégies de développement des villes, leur gestion et planification» et «la gouvernance stratégique, construction des politiques publiques», a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le chef de la délégation chinoise et directeur du service des sciences économiques à l'Académie chinoise de gouvernance, Zhang Jan Bin a déclaré que cette session de formation repose sur le développement économique et la gestion des villes en Algérie, soulignant que les relations entre les deux pays sont enracinées dans l'histoire que cette rencontre est une occasion propice pour évaluer les résultats de la formation reçue par les cadres algériens en Chine.

M Zhang Jan Bing a exprimé son souhait pour davantage de coopération entre l'Algérie et la Chine dans les domaines économiques, sociaux et culturels surtout après l'adhésion de l'Algérie dernièrement au 7e Forum de coopération sino-africain à Pékin.

Des communications ont été animées lors de cette rencontre par des spécialistes chinois abordant le processus de la Chine depuis l'application de la politique de réforme et d'ouverture il y a 40 ans, le nouveau mode d'urbanisation rurale en Chine, la réforme et l'expérience de stratégie de développement territorial en Chine.

Des cadres algériens qui ont bénéficié de cette formation ont présenté des travaux de recherche sur la modernisation du plan national d'aménagement du territoire et la diversification des équipements publics en zones urbaines et rurales, entre autres.

ALGÉRIE - UIP:

M. Bensalah à Genève à la clôture des travaux de la 139^e AG de l'UIP

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a conduit jeudi la délégation parlementaire algérienne prenant part à la dernière séance du conseil directeur de l'Union interparlementaire (UIP) et à la clôture des travaux de la 139^e Assemblée générale de l'UIP qui se sont déroulées à Genève (Suisse).

Lors de cette séance, il a été question de l'adoption de la Déclaration de la 139^e AG de l'UIP sur le thème de la session relatif au «rôle assigné aux Parlements dans la promotion de la paix et du développement à l'ère de l'innovation et du progrès technologique» ainsi que l'adoption des rapports des quatre commissions permanentes en charge des affaires de l'ONU, du développement durable, du financement, du commerce, de la paix et de la sécurité internationales, de la démocratie et des droits de l'Homme.

M. Bensalah a participé également aux travaux de la 139^e AG de l'UIP consacrés à la poursuite du débat sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour, portant sur le renforcement de la coopération parlementaire, la gouvernance dans le domaine de la migration en prévision de la convention internationale sur des migrations sécurisées et régulières, l'interdiction des armes de destruction massive, le désarmement outre la création d'un dispositif financier gouvernemental relevant de l'ONU capable de résoudre les questions liées à l'évasion fiscale des entreprises.

A cela s'ajoutent la coopération interparlementaire et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en tant qu'instance principale de l'ONU en charge de la santé mondiale.

Les membres de la délégation parlementaire ont poursuivi leurs activités au niveau du comité exécutif de l'UIP et des quatre commissions permanentes en



charge des affaires de l'ONU, du développement durable, du financement, du commerce, de la paix et de la sécurité internationales, de la démocratie, des droits de l'Homme, outre du forum des femmes parlementaires et du forum des jeunes parlementaires.

Le président du Conseil de la Nation avait mis en exergue à l'ouverture des travaux de la 139^e AG de l'UIP la position de l'Algérie du thème proposé à l'examen portant sur le rôle assigné aux parlements dans la promotion de la paix et du développement à l'ère de l'innovation et du progrès technologique ainsi, soutenant que le développement «ne peut être réalisé sans la paix et la stabilité». M. Bensalah a rap-

porté dans son intervention la politique de réconciliation nationale, initiée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, une politique qui «a prouvé son efficacité en Algérie».

Il a appelé par ailleurs au règlement du conflit au Sahara Occidental conformément aux décisions de la légalité internationale, plaidant pour l'accès du peuple palestinien à ses droits légitimes à l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale.

Le président du Conseil de la Nation a réitéré la position de l'Algérie en faveur de la poursuite des efforts pour un règlement politique des conflits à travers le dialogue en Libye et en Syrie.

M. Bensalah s'entretient avec nombre de présidents de Parlements des pays participants

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu avec les présidents des Parlements de Tunisie, d'Oman, d'Egypte et du Zimbabwe, en marge de sa participation à Genève aux travaux de la 139^e Assemblée générale (AG) de l'Union Interparlementaire (UIP), indique jeudi un communiqué du Conseil.

M. Bensalah a tenu une rencontre avec le président des représentants du peuple de Tunisie, Mohamed Ennaceur, avec lequel il a passé en revue «les relations parlementaires entre les deux pays et les voies et moyens de les promouvoir au rang d'ex-

cellence sur tous les domaines».

A cette occasion, les deux parties ont «échangé leurs vues sur les questions d'intérêt commun», affirmant «la nécessité de coordonner les positions au niveau des fora internationaux».

D'autre part, le président du Conseil de la Nation s'est réuni avec le président du conseil consultatif (choura) d'Oman, Khaled Ben Hilal, une rencontre qui s'est articulée autour des relations parlementaires entre les deux pays.

Les deux parties ont mis l'accent sur «l'impératif de hisser le niveau de ces relations par l'échange de visites

et des délégations en vue d'accompagner l'action gouvernementale visant à raffermir la coopération économique, commerciale et historique entre les deux pays».

Ils ont échangé, dans ce cadre, leurs points de vues sur «les réformes en cours au sein de l'UIP, en sus de plusieurs questions d'intérêt commun».

M. Bensalah s'est également entretenu avec le président de la chambre des représentants d'Egypte, Ali Abdelaal, avec qui il a évoqué «l'importance de hisser le niveau des relations entre le Conseil de la Nation et la chambre des représentants, outre certaines questions liées

à leurs actions au niveau de l'UIP». Ils ont, par ailleurs, réaffirmé «leurs disponibilités à coordonner les positions dans les fora parlementaires, tant au niveau continental que local et régional».

M. Bensalah s'est réuni également avec le président de l'Assemblée nationale du Zimbabwe, Jacob Francis Mudenda, avec lequel il a passé en revue «les relations bilatérales dans les domaines économique et commercial, et les voies et moyens de les hisser au niveau des relations politiques et historiques ainsi que les voies de développer les relations entre les deux instances législatives».

ALGÉRIE-UE

Emploi: lancement d'un projet de jumelage algéro-français

Un projet de jumelage entre l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) et «Pôle emploi» (France), d'un montant de plus de 1,2 million d'euros, a été lancé jeudi à Alger dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

Il s'agit d'un projet de jumelage d'une durée de 24 mois, financé par l'UE, d'un montant de 1 240.000 euros et intitulé «Appui à la modernisation du service public de l'emploi».

La mise en œuvre de ce projet permettra à l'ANEM de renforcer son offre de services, y compris les services à distance mis en place pour les usagers du service public de l'emploi, et consolider l'organisation et les outils dont elle dispose, afin d'assurer une meilleure capacité d'évolution de ses services. Ce projet vise également à instaurer

la démarche de l'ingénierie de formation comme méthode permettant le développement des compétences du personnel de l'ANEM. A cette occasion, le directeur général de l'ANEM, Mohamed Arrache, a indiqué que ce projet de jumelage constitue «une première» pour son organisme et vise à renforcer l'échange d'expériences entre les deux parties (ANEM et Pôle emploi).

Il a affirmé que ce jumelage permettra à l'ANEM de concrétiser «un certain nombre d'objectifs», dont notamment, l'instauration de nouveaux instruments à travers l'acquisition de l'expertise de «Pôle emploi» en matière d'innovation et de nouveaux outils d'information devant améliorer la prestation de services au profit du demandeur de l'emploi et de l'employeur.

Le même responsable a estimé que ce

projet sera d'un «apport positif» pour la continuité de la modernisation du service public de l'emploi. Pour sa part, Mme Silvia Severi, chef des opérations de coopération de la Délégation de l'UE, a indiqué que ce nouveau jumelage «vient compléter les résultats déjà atteints par le Programme d'Appui au secteur de l'emploi 2012-2016 (PASEA) qui a permis la mise en place, notamment, d'un système d'information en réseau avec un équipement rénové». «Nous avons une douzaine de jumelages institutionnels actuellement en cours d'exécution dans plusieurs secteurs, dans le cadre programme d'appui (P3A), notamment celui portant insertion des personnes handicapées en milieu de travail, lancé en 2017», a-t-elle relevé, tout en se félicitant du partenariat entre l'ANEM et «Pôle Emploi».

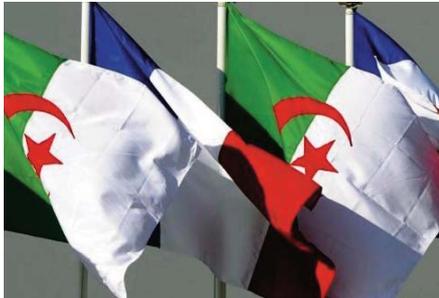
ALGÉRIE - FRANCE: Création d'une société mixte algéro-française pour la fabrication d'isolateurs de lignes électriques

Le groupe Sonelgaz, l'Entreprise nationale du verre et abrasif (Enava) et l'Entreprise électrification d'Algérie (Al Elec), ont signé jeudi à Alger un accord de partenariat avec l'entreprise française Sediver, portant création d'une société mixte pour la fabrication d'isolateurs de lignes électriques en verre trempé.

Le capital de cette nouvelle joint-venture, dénommée «Sediver Algérie», est détenu par le partenaire français Sediver (filiale du groupe Seves) à hauteur de 49% contre 20% pour Al Elec (filiale du groupe public Elec El Djazaïr), 16% pour Sonelgaz et 15% pour Enava (filiale du groupe public ACS).

Implantée sur le site industriel de l'Enava à Thénia (Boumerdes), l'usine Sediver Algérie produira près de 1,8 million d'isolateurs par an, dont 20% à 30% sera destiné à l'exportation, selon les explications données lors de la cérémonie de la signature.

Cette usine sera réalisée dans un délai de 14 mois avec un investissement de 2,971 milliards de dinars et emploiera plus de 150 agents qualifiés qui bénéficieront de formation sur les sites de Sediver à Nusco (Italie) et St-Yorre (France). S'agissant du taux d'intégration nationale, il sera de 44% au lancement de l'usine mais il passera progressivement à 100% dès le 16ème mois après le début de la production. L'accord de partenariat a été paraphé par le PDG du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab,



le PDG de l'Enava, Daham M'hmed Réda, le PDG de Al Elec, Fahim Djouadi, ainsi que le PDG du Sediver, Jean Nakache, en présence du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni et le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi. Intervenant lors de la cérémonie de signature, M. Guitouni a mis en exergue l'importance de ce projet qui vise essentiellement à satisfaire les besoins du marché nationale, rappelant que le plan de développement du groupe Sonelgaz pour la période 2017-2027 prévoyait de réaliser 34.441 km de lignes de transport d'électricité, ce qui nécessite plus de 5,6 millions d'isolateurs.

Toutefois, cette usine va non seulement satisfaire la

demande locale mais elle contribuera au développement de l'exportation à partir de l'Algérie, note le ministre.

Selon lui, cette joint-venture représente un «signe supplémentaire qui témoigne de l'excellence du climat des affaires en Algérie et qui présente beaucoup d'avantages qui ne se trouvent pas ailleurs».

M. Yousfi a estimé, de son côté, que la signature de cet accord de partenariat était «une occasion qui nous rappelle encore une fois que l'industrie algérienne est en train de se développer à un rythme rapide, de se diversifier, de s'accroître, et elle a aujourd'hui les capacités qu'elle ne l'avais pas hier».

Pour le PDG d'Elec El

Djazaïr, Kinane-Daouadji Djillali, il s'agit d'un projet «très rentable et bénéfique» avec notamment un taux d'intégration qui est le plus élevé comparativement aux projets industriels actuels dans le domaine des équipements énergétiques.

Il permettra d'acquérir une technologie industrielle de pointe et de substituer aux importations qui pèsent sur le commerce extérieur du pays, tout en rappelant que l'Algérie importait près de 2 millions d'isolateurs tout les trois ans.

Ce projet contribuera également dans la diversification des exportations algériennes, selon le PDG soulignant que le partenaire français Sediver prendrait en charge les opérations de vente à l'étranger des produits fabriqués en Algérie.

Le PDG de Seves, Joachim Olsson, a relevé l'importance du marché algérien dans la stratégie du développement de son groupe, ajoutant que cette société mixte représentait un pas «très important» dans l'approfondissement des relations entre Seves et les entreprises algériennes qui remontent à plus de soixante ans.

ALGÉRIE - AUTRICHE: Evaluation de la coopération dans le domaine ferroviaire

La coopération entre l'Algérie et l'Autriche dans le domaine ferroviaire a été évaluée lors de la 9e session du comité mixte algéro-autrichien tenue du 18 au 19 octobre courant à Vienne, a indiqué hier un communiqué du ministère des Travaux Publics et des Transports.

Institué en application de l'accord algéro-autrichien relatif à la coopération dans le secteur des chemins de fer, ce comité mixte a été co-présidé par le chef de cabinet au ministère des Travaux Publics et des Transports, du côté algérien, et le secrétaire général du ministère autrichien pour le transport, l'innovation et la technologie, note le communiqué. La présentation du programme de développement du secteur ferroviaire algérien, contenu dans le programme du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, et les perspectives de partenariat entre les deux pays ont également fait l'objet de cette session.

Parmi les points identifiés, figure l'industrie ferroviaire "qui constitue un axe important, d'autant plus que les opérateurs autrichiens sont leaders en la matière et détiennent la plus grande partie du marché de fourniture des entreprises ferroviaires algériennes", ajoute la même source. Le volet formation a également été abordé par les deux parties pour assurer le transfert du savoir-faire et accompagner les différents investissements en cours de réalisation ou à lancer dans le futur.

ALGÉRIE - SERBIE M. Yousfi s'entretient avec l'ambassadeur de Serbie sur la coopération industrielle et minière

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur de Serbie en Algérie, Alexandre Jankovic, avec lequel il a évoqué les relations économiques entre les deux pays notamment dans le domaine industriel et minier, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cet entretien, les deux parties ont examiné la coopération économique bilatérale notamment dans les secteurs industriel et minier, précise la même source.

A cet effet, les deux responsables ont évoqué des secteurs qui peuvent constituer des opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et serbes à l'instar de l'industrie mécanique, électronique, chimique, minière et les nouvelles technologies, aouté le communiqué. Ils se sont ainsi mis d'accord pour organiser des rencontres d'affaires entre les opérateurs économiques algériens et serbes afin d'identifier des projets à concrétiser dans ces domaines, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - KOWEÏT M. Zemali évoque avec les membres de la communauté algérienne au Koweït les avantages de l'investissement en Algérie

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a passé en revue jeudi, lors d'une rencontre avec les membres de la communauté algérienne au Koweït, les mesures et facilités prévues dans les dispositifs publics de soutien à la création de microentreprises au profit de la communauté nationale à l'étranger.

M. Zemali a évoqué, durant cette rencontre, les «mesures permettant à la communauté algérienne de bénéficier de logements dans le cadre des quotas qui leur sont alloués à la faveur des programmes publics de logement et les facilités qui leur sont accordées, outre la possibilité de suivre l'état d'avancement de leur demandes à distance», a précisé un communiqué du ministère.

Le ministre a saisi, cette occasion, pour présenter un «exposé sur la politique socio-économique de l'Etat dans lequel il a centré son intervention sur les mesures pratiques prises ou en cours d'application, notamment celles destinées à la communauté nationale à l'étranger et en

particulier le système de retraite, la simplification des mesures, l'amélioration du climat d'investissement et des affaires et le renforcement de la communication avec la communauté algérienne à l'étranger au service de l'économie nationale, de manière à lui permettre une participation effective au développement», indique-t-on de même source.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la «mise en œuvre des décisions du président de la République visant à élaborer des programmes et accorder des mesures incitatives à la communauté nationale à l'étranger en tant que partie indissociable du peuple algérien, notamment dans les domaines de l'emploi, de la création de petites et moyennes entreprises (PME), de l'investissement, du logement et de la sécurité sociale», a indiqué le communiqué.

M. Zemali se trouve au Koweït pour prendre part aux travaux de la 89e session du conseil d'administration de l'Organisation arabe du Travail (OAT), rappelle-t-on.

MALI: ONU: Le pacte pour la paix donnera «un nouvel élan» à l'Accord d'Alger

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué hier que le pacte pour la paix, paraphé lundi par le gouvernement malien et les Nations unies, devrait insuffler un nouvel élan pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

«S'il va sans dire que ce pacte n'a pas vocation à reproduire un dispositif existant ni à remplacer l'accord

(de paix), je crois sincèrement qu'il peut insuffler un nouvel élan à la mise en œuvre de ce texte», souligne M. Guterres dans son rapport trimestriel sur le Mali, présenté hier au Conseil de sécurité. Guterres a relevé que l'élaboration de ce pacte, demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2423 (2018), «offrait l'occasion de donner un nouveau souffle au processus de paix», soulignant que «le peuple et le gou-

vernement maliens devraient, ensemble, définir les fondements d'une paix et d'une stabilité durables, en s'appuyant sur l'accord d'Alger». A cette fin, le secrétaire général de l'ONU a préconisé de mener des réformes politiques comme la décentralisation, de reformer le secteur de la sécurité, de renforcer l'Etat de droit et de veiller au développement socioéconomique du pays.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS Oran: Helios signe un contrat avec le groupe américain «Air Products» pour son raccordement aux complexes GNLZ et GNL3Z

Un contrat de partenariat a été signé, jeudi soir au siège de Aval à Oran, entre la société Helios (filiale de Sonatrach) et le groupe américain «Air Products» pour la concrétisation du projet de son raccordement aux complexes de gaz naturel liquéfié (GNLZ et GNL3Z) de Bethioua à l'est de la wilaya. Ce contrat a été paraphé par le Président directeur général de la société Helios Mohamed Dahmane et du directeur de «business développement» du groupe américain, Arnold Juger, en présence du Président directeur général de Sonatrach, Abdelmoumene Ould Kaddour et de cadres de ce groupe pétrolier. Ce contrat d'investissement suivant la règle (51/49) d'un coût de 30 millions de dollars US permettra d'augmenter l'approvisionnement en gaz de la société Helios située dans la même zone produisant de l'hélium et l'azote, par les deux complexes précités. Le Pdg de Helios, Mohamed Dahmane a indiqué, à la presse à l'issue de la signature du contrat, que le délai de raccordement au complexe GNLZ est de 10 mois et celui au complexe GNL3Z est de 18 mois. Pour sa part, le directeur de «business development», Arnold Juger a valorisé ce partenariat entre son groupe et Sonatrach, soulignant qu'il sera élargi à d'autres domaines.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : 100 foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de Bendaoud

Pas moins de 100 foyers des villages de Bendaoud Essouk, Kraa et Ouled Chebil dans la commune de Bendaoud (50 km à l'Ouest de Bordj Bou Arreridj) ont été raccordés au réseau de gaz naturel. S'exprimant en marge de cette opération de raccordement, le wali, Benamor Bekkouche, a indiqué que cette action s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des citoyens et de l'amélioration du cadre de vie des habitants des villages, notamment ceux des localités montagneuses.

Cette opération qui concernera le raccordement «prochain» de plus de 50 foyers du village de Berimat, de la même commune, intervient dans le but de faire parvenir cette matière vitale aux nouveaux clients, ont assuré les responsables de Sonelgaz, qui ont précisé que l'extension de ce réseau sur une distance de 6,7 km a nécessité un investissement de l'ordre de 22 millions de dinars. Par ailleurs, deux (2) stations de pompage d'eau ont été raccordées en électricité dans les villages de Hamra et M'ziraa (commune El Mansoura), a-t-on relevé, soulignant que cette opération permettra d'approvisionner les habitants de cette commune en eau potable depuis le barrage de Tasdilt (Bouira).

MÉDÉA: Une opération "recensement des terres agricoles non- exploitées" sera entamée «bientôt»

Une opération de recensement des terres agricoles non exploitées «sera entamée, dès la semaine prochain» afin de permettre une «meilleure orientation» de ces terres vers des filières agricoles susceptibles de «booster le secteur et garantir de nouvelles ressources», a déclaré jeudi, le wali de Médéa, Abass Badaoui. La mi-décembre prochain a été fixée comme date «butoir» pour l'achèvement de cette opération de recensement qui devrait toucher les 64 communes que compte la wilaya et dont l'objectif est d'aboutir à la «récupération» des terres fertiles, laissées à l'abandon en vue de les «reverser» dans le portefeuille foncier du secteur agricole et arriver à une «optimisation du potentiel local», a indiqué le wali, lors de l'examen en conseil de l'exécutif du dossier de l'assainissement du foncier agricole.

Le recensement devrait toucher, selon le chef de l'exécutif, «l'ensemble des terres non exploitées, depuis des années, à des fins agricoles, y compris ceux faisant partie des exploitations agricoles individuelles (EAI) ou collectives (EAC), afin de permettre au secteur de l'agriculture de disposer de données susceptibles d'aider à programmer des actions ou mener des projets contribuant à l'essor du secteur agricole dans la wilaya», a-t-il expliqué. Des procédures de déchéances de «droit de jouissance» ont été menées, au cours des dernières années, par la direction locale des domaines, qui ont permis la récupération de pas moins de 383 hectares de terres agricoles relevant du domaine privé de l'état, cédées sous forme de concession à des agriculteurs «défaillants», selon le directeur de cette structure, Saïd Bekri.

TIZI-OUZOU:

Signature d'une convention entre l'UMMTO et une unité de montage de tracteurs

Une convention a été signée jeudi entre l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) et une unité privée algéro-indienne de montage de tracteurs agricoles «Mahindra», axée principalement sur la formation et le recrutement.

Le recteur de l'UMMTO, Ahmed Tessa, a expliqué, lors de la cérémonie qui s'est tenue en présence du Wali Abdelhakim Chater, qu'au titre de cette convention, son université allait assurer des formations au profit du personnel de l'usine Mahindra de Tizi-Ouzou ainsi que son accompagnement par notamment la réalisation d'expertises.

"Beaucoup des cadres de cette entreprise dont des informaticiens et des ingénieurs en génie mécanique, sont des diplômés de l'UMMTO», a-t-il indiqué, poursuivant : «Vous avez notre engagement de vous apporter toute l'aide nécessaire au bon fonctionnement de votre entreprise».

«Nos 60.000 étudiants, 2.200 enseignants et 1.200 chercheurs ont des projets de recherche qui auront un impact certain sur le développement local», a ajouté le recteur.

Cette convention entre dans le cadre des objectifs tracés par Mahindra, qui prévoit la réalisation d'une école de formation professionnelle pour que l'entreprise puisse disposer d'un personnel qualifié et qui va dispenser des cours de perfectionnement au personnel des utilisateurs des produits de la société, a expliqué au chef de l'exécutif local, le PDG de cette entité industrielle, Lahlou Azouaou.

«Notre entreprise a la ferme volonté de partager son expérience et ses connaissances dans le domaine industriel, avec l'université Mouloud Mammeri.

Nous souhaitons que cette institution d'enseignement supérieur puisse nous porter assistance dans la mise en place de nouvelles techniques», a-t-il dit. «Mahindra-Tizi-Ouzou de son côté



s'est engagé à recruter les majors de promo de l'université de Tizi-Ouzou, qui forme des ingénieurs en informatique, automatique, électromécanique et autres spécialités.

Autant de diplômés qui répondent à la demande de recrutement de cette usine», a indiqué M. Tessa, appelant les étudiants à se consacrer pleinement à leurs études et ambitionner d'être les meilleurs.

«Il y a des opportunités de recrutement à saisir et les études sont le sésame pour la réussite dans la vie professionnelle», a-t-il insisté.

L'usine Mahindra de Tizi-Ouzou, implantée dans la zone industrielle de Oued Aïssi et dont le coût de réalisation dépasse les 2,5 milliards de DA, a été créée au titre d'un partenariat entre la société Algérienne Eurl LD Azouaou de prestation de biens et de services dans le domaine du machinisme agricole et le constructeur

indien de tracteurs agricoles de marque Mahindra & Mahindra, selon la présentation faite sur place.

Elle est dotée, notamment, d'une chaîne d'assemblage et de montage de tracteurs agricoles d'une capacité de production de 3000 tracteurs/an, d'une chaîne de fabrication de matériels agricoles d'accompagnement, d'une capacité de production de 2700 unités/an, ainsi que d'une ligne complète d'usinage pour la fabrication de pièces mécaniques de précision pour moteurs et boîtes à vitesse.

L'usine, qui entrera en exploitation aussitôt "l'autorisation des autorités concernées d'importation de la matière première délivrée", selon son PDG, prévoit la création de 225 postes d'emplois directs à l'horizon 2018/2019, puis 520 postes de travail directs et 500 indirects à l'horizon 2020, et 700 postes directs et 200 autres indirects à l'horizon 2021/2022.

ORAN:

Plus de 16.000 demandeurs d'emploi placés en huit mois

Quelque 16430 demandeurs d'emplois ont été recrutés durant les huit premiers mois de l'année en cours dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris de l'agence régionale de l'emploi.

Il s'agit du placement de 90 pc de ces effectifs dans des postes classiques au niveau des entreprises publiques et privées à caractère économique et les 10 pc restants au titre du dispositif d'assistance à l'insertion professionnelle et contrats de travail soutenus, a-t-on précisé de même source. Les demandeurs d'emploi ont été orientés vers différentes spécialités très demandées par les entreprises privées implantées dans les zones industrielles et d'activités qui contribuent à créer des emplois dans les créneaux des services, de l'industrie et des filières agricoles. La même source

précise qu'il a été relevé, durant la même période, 21.007 offres d'emploi dont 13.024 dans le secteur privé avec un taux élevé de placement dans le secteur des services avec 7000 offres. Les offres d'emploi sont réparties en 9.529 dans les services, 6.612 dans le secteur industriel, plus de 4.000 dans le créneau du bâtiment et enfin 270 dans l'agriculture. A noter que 59.307 demandeurs d'emplois ont été recensés au niveau de dix agences de l'emploi, répartis à travers le territoire de la wilaya. L'agence régionale de l'emploi a réitéré son appel en direction des jeunes pour s'orienter vers la formation au niveau des centres et instituts de la formation professionnelle versés dans les différentes spécialités dont nécessite la wilaya, de part sa vocation touristique, industrielle et agricole pour créer leurs micro-entreprises.

NÂAMA:

2 sites retenus pour lancer la première expérience de développement de la plantation d'arganiers

Deux sites pilotes ont été retenus dans sud de la wilaya de Nâama pour lancer une première expérience de plantation d'arganier, a-t-on appris, jeudi, de la Conservation locale des forêts. Des techniciens de l'Institut national des recherches forestières et de l'Institut national de protection végétale, en collaboration avec une entreprise spécialisée en génie rural, les services forestiers et une société privée, ont effectué des analyses de sol avant de retenir les zones les plus propices à ce genre de culture. Leur choix s'est porté sur le site de Tioutalt, dans la commune de Tiout, et celui de

Theniet Zeboudj, dans la commune de Moghrar, pour effectuer des tests de plantation d'arbustes d'argan, a souligné le conservateur des forêts, Amane Mohammed. A cet effet, une surface totale de 2.000 has a été retenue dans les communes et mise à la disposition des jeunes désirant planter des arbustes d'argan et bénéficier du soutien de mise en valeur des périmètres en vue de valoriser cet arbre forestier aux vertus diverses.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en vue de valoriser et dévelop-

per cette variété d'arbres rares, répandus dans la wilaya de Tindouf, à l'extrême sud-ouest du pays.

Il est à rappeler que plusieurs actions ont été financées au titre du programme de la direction générale des forêts ces dernières années en vue de valoriser et réhabiliter l'arganier au niveau de la wilaya de Tindouf et tend actuellement à vulgariser cette culture rare à travers d'autres régions du pays, dont la wilaya de Nâama.

L'arganier est réputé pour les huiles extraites utilisées dans l'industrie des médicaments et des cosmétiques.

TÉBESSA: Plusieurs habitations et établissements scolaires inondés suite aux fortes pluies à travers la wilaya

Les fortes pluies qui se sont abattues dans la journée du mercredi sur la wilaya de Tébéssa ont occasionné des inondations dans plusieurs habitations, établissements scolaires, administrations publiques et commerces, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la protection civile.

Au niveau de la commune de Bir El-Ater, près de 70 logements et 10 établissements scolaires ont été inondés par les eaux pluviales dans plusieurs quartiers, a fait savoir la même source, ajoutant que les agents de la protection civile sont intervenus pour sauver la vie de plusieurs personnes bloquées à bord de leurs véhicules et ainsi que pour pomper les eaux au niveau des administrations, commerces ainsi qu'une station services.

Selon la même source, ces intempéries ont également provoqué des inondations dans plusieurs maisons et une école du cycle moyen, ainsi que le complexe sportif de proximité au niveau de la commune d'El Oglat, où l'unité secondaire de la protection civile est intervenue pour sauver des vies humaines et pomper l'eau de pluie dans plusieurs habitations.

Dans la commune d'El Houidjbet, les pompiers ont également secouru 12 élèves bloqués dans un bus de transport scolaire, plusieurs personnes se trouvant à l'intérieur de 2 voitures bloquées dans la boue, a révélé la même source, ajoutant qu'ils ont pompé les eaux de pluie dans plusieurs logements dans la commune de Ma Labiod, et sauvé deux jeunes de 20 et 26 ans bloqués



dans un oued dans cette même commune.

La direction locale de la protection civile a confirmé, par ailleurs, que les opérations de sauvetage sont toujours en cours pour pomper les eaux pluviales qui se sont infiltrées à l'intérieur de plusieurs habitations dans divers collectivités locales, ajoutant que plusieurs points de contrôle ont été installés sur les routes afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour sa part, la direction des services agricoles a affirmé que ces pluies accompagnées de chute de

grêles sur les régions de Oglat Ahmed et Lemzara (commune de Safsaf El Quesra, au niveau des frontières tunisiennes) ont engendré des dommages importants à des centaines d'oliviers, d'autant que la campagne de récolte des olives a été récemment entamée dans cette région.

Les services de météorologie, implantés à l'aéroport Cheikh Larbi Tebessi, ont enregistré, mercredi, une importante pluviométrie sur la wilaya de Tébéssa, estimée à 30 mm, soulignant que les précipitations devraient se poursuivre jusqu'à jeudi après-midi.

OUM EL BOUAGHI: 11 personnes prises au piège des inondations secourues dans les communes de Dhalaa et de Meskiana

Onze (11) personnes, prises au piège dans la nuit de mercredi par les inondations à l'intérieur de leurs véhicules et dans une habitation situées dans les communes de Dhalaa et de Meskiana (wilaya d'Oum El Bouaghi), ont été secourues par la protection civile, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué.

De fortes pluies orageuses ont été enregistrées dans la mecha Benaïme, sur la route menant vers la région de Refraf et à celle d'Arkoub Tine dans la localité de Dhalaa, ainsi qu'à la mecha de Ouled Fadel et les cités des 40 logements et Mustapha Benboulaïd relevant des communes de Meskiana et d'Oum El Bouaghi, a précisé la même source.

Les unités secondaires de la protection civile des localités de Meskiana et de Dhalaa sont intervenues pour sauver les personnes otages des inondations et procédé à l'évacuation de certaines d'entre elles vers les établissements de santé, tandis que d'autres personnes ont été transportées à leurs domiciles par des particuliers, a-t-on affirmé.

Les inondations causées par des pluies torrentielles qui se sont abattues sur ces régions, ont provoqué également la fermeture partielle de la RN 88 reliant les communes de Dhalaa et de Meskiana, a ajouté la même source. La même source a également indiqué dans ce même contexte, que 4 véhicules ont été emportés par les eaux pluviales, durant la même période, outre la mort de 8 têtes d'ovins, la perte de 30 qx d'orge et autres dégâts matériels. Trois (3) camions d'intervention et 2 ambulances ont été mobilisés par les services de la protection civile pour faire face à cette situation.

MILA: 20 habitations et 4 établissements scolaires affectés par les inondations (protection civile)

Les intempéries qui ont affecté la wilaya de Mila, depuis mercredi soir jusqu'à l'après-midi de jeudi, ont été à l'origine d'inondations dans plus de 20 habitations et 4 établissements scolaires situés dans plusieurs communes, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Dans la commune de Garem Gouga, les agents de la protection civile sont intervenus pour pomper les eaux qui se sont infiltrées à l'intérieur de 5 maisons et dans le collège d'enseignement moyen (CEM) du 20 août 1956 du quartier d'Ahcène Douas, a précisé la même source.

Dans la commune de Sidi Marouene, les agents de la protection civile ont enregistré des infiltrations d'eau dans 3 maisons au niveau de la cité Bouyoucef, se sont rendus à l'école Haichour Abderrahmane pour inspecter le mur de cet établissement scolaire menaçant ruine et ont évacué les eaux usées de 2 maisons situées dans la commune de Hamala. Les mêmes services sont également intervenus dans la région de Tadjenanet pour pomper l'eau de pluie qui s'est infiltré à l'intérieur du lycée des Chouhada, dans 4 maisons, dans un local situé à Telegheima et 4 autres maisons à El Mechira, a ajouté la même source. Dans la commune d'Ain Tine, les pompiers sont intervenus également pour pomper l'eau d'un logement de fonction appartenant au receveur de la poste, mais aussi de la salle omnisports des frères Lazaâr, dans la commune de Mila. Les pluies qui se sont abattues sur cette wilaya ont, par ailleurs, inondé la cours de l'école Ziani Saïd de la ville de Mila, a-t-on encore ajouté, faisant état également d'une opération de pompage d'eau dans la commune de Bouhatem, plus précisément à la cité des 100 logements, située sur la RN 100.

Les intempéries ont été, en outre, à l'origine de deux accidents de la route survenus mercredi soir dans les communes d'Ain Tine et Tadjenanet, causant des blessures à 7 personnes, a-t-on rappelé.

APS

CARAVANE MÉDICALE DE SOLIDARITÉ À MILA: 47 malades opérés à l'hôpital de Ferdjioa

Pas moins de 47 malades de différentes communes de la wilaya de Mila ont bénéficié d'opérations chirurgicales délicates, dans le cadre du programme de la caravane médicale de solidarité avec le centre hospitalier universitaire de Douira (Alger), a indiqué jeudi le directeur de l'hôpital de Ferdjioa, Amine Bougaâda.

Le même responsable a précisé, à l'APS, que cette caravane qui a fait le déplacement dans la ville de Ferdjioa en début de semaine, a effectué des opérations de chirurgie générale, pendant 4 jours, relatives à des problèmes de thyroïde, vésicule biliaire et de kystes hydatiques, enregistrant un total de 47 interventions chirurgicales, soit une moyenne de 10 opérations par jour.

Le bilan de cette caravane médicale, présidée par le professeur Ahmed Azouaou, chef de service de chirurgie générale à l'hôpital de Douira, a été jugé «très satisfaisant» car il a dépassé, selon le même responsable, l'objectif initial des

40 interventions chirurgicales à réaliser. Il a ajouté qu'en plus de 2 malades qui ont été transférés à l'hôpital de Douira, en raison de leur cas un peu compliqué, près de 70 examens et consultations ont été effectués dans le cadre de cette caravane. Les activités de la caravane médicale ont été clôturées jeudi après le contrôle de tous les patients opérés, selon la même source. Les médecins travaillant dans l'établissement public hospitalier Mohamed Meddahi de Ferdjioa ont participé aux interventions chirurgicales menées par le personnel de l'hôpital de Douira, afin d'acquiescer de l'expérience, a fait savoir le même responsable.

La même source a également révélé que l'hôpital de Ferdjioa est en train de préparer des conventions de jumelage avec d'autres hôpitaux afin de renforcer les services de santé et réduire les délais d'attente pour les patients de la wilaya de Mila, en particulier dans les domaines de la médecine interne et les maladies pulmonaires, entre autres.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER: Arrestation de 9 individus impliqués dans diverses affaires criminelles

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté neuf (9) individus impliqués dans des affaires criminelles distinctes, liées au trafic et à la possession de drogues, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité.

Neuf (9) individus impliqués dans des affaires distinctes ont été arrêtés par les mêmes services avec la saisie de 335 g de cannabis, 85 comprimés psychotropes et 26 g d'héroïne, outre 127 bouteilles de boissons alcoolisées, 13 téléphones portables, une somme d'argent de 10 millions de centimes et une voiture, ajoute le communiqué.

Dans le cadre du traitement par les services de sûreté de la circonscription administrative de Chéraga de 5 affaires distinctes, il a été procédé à l'arrestation d'un individu en possession de 12 comprimés psychotropes, dont la perquisition du domicile a permis la sai-



sie de 35 kg de cannabis et de 64 comprimés psychotropes.

Deux autres prévenus en possession de 300 g de cannabis ont également été arrêtés et leur véhicule saisi dans le cadre des investigations. Dans

la deuxième affaire, les mêmes services ont arrêté un individu et saisi 13 téléphones portables, précise le document.

Dans la troisième affaire, un individu faisant l'objet d'un mandat d'arrêt pour préparation, production, possession et vente de psychotropes et de drogues dures a été arrêté en possession de 26g d'héroïne par les services de sûreté de la wilaya d'Alger qui ont saisi une somme de 3000 Da et arrêté deux de ses acolytes, selon la même source.

Dans une autre affaire, les services précités ont saisi, en vertu d'un mandat de perquisition, 9 comprimés psychotropes dissimulés dans la caisse d'un commerce et 127 bouteilles de boissons alcoolisées, et arrêté le concerné qui s'adonnait à la vente de boissons alcoolisées sans autorisation, conclut le communiqué.

NICARAGUA:

De fortes pluies font au moins 14 morts



Au moins cinq personnes ont péri jeudi au Nicaragua après avoir traversé de manière imprudente des cours d'eau gonflés par de fortes pluies, portant à 14 le nombre total de victimes depuis début octobre, a indiqué la présidence. «Nous recommandons la prudence» à proximité des fleuves et rivières en crue, «afin d'éviter de nouvelles victimes», a souligné la vice-présidente nicaraguayenne Rosario Murillo dans une déclaration à plusieurs médias officiels. Sous l'influence des basses pressions, des pluies torrentielles, qui ont commencé à

s'abattre lundi sur le pays, devraient se poursuivre dans les prochains jours. Mardi, une alerte rouge a été décrétée dans huit des 17 départements nicaraguayens, dont la capitale Managua, mais dix personnes sont décédées depuis. Quelque 900 personnes ont dû se réfugier dans des abris temporaires ou chez des proches et au moins 327 ont regagné leurs maisons touchées par les inondations, selon un rapport officiel.

Des dégâts ont été constatés dans 1.412 maisons inondées, dont 9 ont été entièrement détruites.

FRANCE:

4 blessés dans un accident d'hélicoptère sur un bâtiment de la Marine

Quatre marins ont été blessés mercredi soir dans l'accident d'un hélicoptère sur un bâtiment de la Marine française, le Dixmude, en mer du Nord, a annoncé hier l'état-major des armées.

L'accident s'est produit à 70 milles nautiques (environ 130 km) au large de Dunkerque (nord), a précisé l'état-major dans un communiqué sur son compte Twitter. L'appareil, un Caïman du 1er Régiment d'hélicoptères de combat, était alors en «phase de décollage pour un vol d'entraînement», a indiqué l'état-major sans plus de précisions. L'équipage est sorti indemne de l'hélicoptère mais quatre marins travaillant sur le

pont d'envol ont été blessés, dont un grièvement.

Ce dernier a d'abord été pris en charge sur le Dixmude, un bâtiment de projection et de commandement (BPC) équipé d'un hôpital embarqué, puis évacué vers l'hôpital militaire de Percy, près de Paris.

«Plusieurs enquêtes ont été diligentées pour déterminer les causes de l'accident», ajoute le communiqué.

Longs de 199 mètres et capables de déplacer 22.000 tonnes, les BPC peuvent transporter jusqu'à 700 hommes, une vingtaine d'hélicoptères, des barges de débarquement, des chars d'assaut et une soixantaine de véhicules.

INDE:

Le bilan du cyclone Titli s'élève à 57 morts

Le bilan après le passage du cyclone Titli dans l'état d'Odisha, situé dans l'est de l'Inde, s'élève à 57 morts, ont déclaré jeudi des responsables du gouvernement local.

Parmi les 57 morts, 39 étaient issus du district de Gajapati, qui faisait partie des 16 districts touchés aux côtés de Kandhamal, Cuttack, Angul, Keonjhar et Nayagarh.

Le cyclone a provoqué quelque 300 millions de dollars de dégâts matériels, a affirmé un porte-parole du gouvernement local. «Le gouvernement a lancé le processus de secours et de reconstruction et le ministre en chef Navin Patnaik a augmenté le montant de l'indemnisation aux familles des victimes à 13.588 dollars contre les 5.436 dollars initialement annoncés», a précisé le porte-parole. Le



cyclone Titli a frappé la semaine dernière l'état d'Odisha et son état voisin, l'Andhra Pradesh, avec des vents de surface soufflant à une vitesse de 140-150 km/h, et des rafales à 165 km/h.

Le cyclone a fortement ravagé les deux états, déracinant des arbres et des poteaux électriques.

CHINE:

Arrestation d'un ancien vice-ministre des Finances pour corruption

L'ancien vice-ministre des Finances, Zhang Shaochun, a été arrêté pour corruption, a annoncé hier le Parquet populaire suprême de Chine (PPS).

La Commission nationale de supervision a achevé son enquête à l'encontre de Zhang Shaochun et a transmis le dossier au parquet pour un examen et des poursuites, a déclaré le PPS.

En avril dernier, les autorités judiciaires en Chine ont ouvert le procès de Sun Zhengcai, le plus haut dirigeant chinois à tomber depuis cinq ans. M. Sun Zhengcai, une ancienne personnalité éminente du Parti communiste chinois (PCC), avait un temps été considéré comme un successeur possible du président Xi Jinping.

AUSTRALIE:

Les parlementaires du Queensland légalisent l'avortement



Les parlementaires de l'état du Queensland au nord-est de l'Australie, ont voté la légalisation de l'avortement à l'issue d'une campagne ayant duré un demi-siècle qui abolit une loi sur la «moralité» centenaire, ont rapporté jeudi, des médias.

Le Parlement de l'état le plus conservateur d'Australie a voté mercredi soir par 50 voix contre 41 le texte qui autorise les femmes à avorter jusqu'à 22 semaines de grossesse, et au-delà de ce délai avec l'autorisation d'un médecin.

La loi instaure également un périmètre de 150 mètres autour des cliniques pratiquant l'interruption volontaire de grossesse (IVG), appelé «sécurité d'accès» et où les manifestations de protestation sont interdites.

Les médecins refusant de pratiquer l'IVG sont tenus de référer les femmes à un autre praticien, selon les médias. Les défenseurs de l'avortement militent depuis les années 1970 pour abolir une loi de 1899, durant l'ère coloniale britannique, qui pénalisait l'avortement considéré comme «une offense à la moralité».

ÉTATS-UNIS:

Facebook attribue le piratage massif à des «spammers»



Facebook pense que le piratage massif de données personnelles révélé récemment a été orchestré par des «spammers» à des fins financières et non par un pays à des fins politiques, affirme le Wall Street Journal mardi.

Selon les conclusions préliminaires de l'enquête interne de Facebook, ces escrocs cherchaient à gagner de l'argent avec des pubs de type «spams» et n'étaient visiblement pas des pirates à la solde d'un pays étranger, affirme le quotidien économique, citant une source anonyme proche de ces investigations.

L'hypothèse de simples escrocs éloigne le spectre d'une action à but politique, qui aurait pu être orchestrée de l'étranger, comme ce fut selon les renseignements américains et Facebook le cas pendant l'élection présidentielle américaine de 2016.

La faille reste néanmoins dommageable pour l'image du groupe, déjà ternie par la manipulation politique ou le scandale des données personnelles ayant fuité jusqu'à la firme

Cambridge Analytica. Facebook a révélé le 28 septembre une faille de sécurité touchant 50 millions de comptes avant de revoir ce chiffre à la baisse la semaine dernière, estimant que 29 millions de comptes avaient été affectés.

Pour l'ensemble des 29 millions de comptes, les hackers ont accédé au nom de l'utilisateur, son adresse de courriel et/ou son numéro de téléphone si celui-ci était indiqué.

L'opération a été beaucoup plus fructueuse, et potentiellement plus dommageable, dans les 14 autres millions de cas.

Outre le nom et les contacts, les pirates informatiques ont aussi pu avoir accès aux autres informations recensées sur le réseau social: sexe, statut de la situation amoureuse, éducation reçue, date de naissance, lieu d'habitation (s'il était renseigné), emploi occupé, pages internet et personnes suivies par les usagers concernés.

Les pirates ont pu accéder aux comptes comme s'ils en étaient propriétaires mais n'ont, selon le réseau social, pas publié ou modifié de contenus

INTEMPÉRIES EN TUNISIE:

Les opérations de recherche de l'individu emporté par la crue, ont repris jeudi

Les opérations de recherche de l'individu emporté par la crue de l'oued Skhira à Layoune suite aux intempéries qui se sont abattues sur la Tunisie suspendues mercredi soir par manque de moyen, et la poursuite des intempéries, devraient reprendre jeudi, a rapporté l'agence TAP, citant le délégué de Layoune.

«La voiture du citoyen porté disparu a été retrouvée mais les opérations de recherche n'ont pu être poursuivies et reprendront jeudi matin», a précisé Hamza Tarchouni, affirmant que la commission locale de lutte contre les catastrophes était «en état d'alerte».

Selon le responsable, des élèves qui ont été bloqués en raison de la crue de certains oueds, ont été hébergés dans le dortoir du collège, et du lycée secondaire de Layoune.

Les institutions éducatives, culturelles et de jeunesse qui se trouvent dans cette localité, ont quant à elle, été mises à la disposition de la commission pour héberger les citoyens dont les habitations ont été touchées par les inondations. A Kasserine, quinze familles ont trouvé refuge mercredi soir dans le dortoir du complexe de la jeunesse de la ville, a pour sa part informé, le

directeur de l'établissement, Oussma Remili, en raison des dommages subis à leurs habitations. Un bâtiment relevant de la direction régionale de la santé de la ville, s'est effondré suite aux fortes précipitations, outre l'infiltration des eaux dépassant un mètre de hauteur. Selon l'attaché de presse du commissariat régional d'éducation à Kasserine, Maher Kassemies, les intempéries ont également endommagé d'autres établissements éducatifs dans la région.

A Majel Belabbes, des habitations ont été inondées, et l'électricité coupée dans la localité de Soula après la chute de cinq poteaux électriques, selon le délégué de Majel Belabbes, cité par la TAP. Le ministre tunisien de l'Intérieur a indiqué que de nombreuses routes étaient coupées notamment dans le gouvernorat de Kasserine en raison des crues qui ont fait au moins deux morts, un enfant de six ans et un homme de 40 ans, qui se sont noyés dans le centre-ouest du pays.

Ces crués interviennent moins d'un mois après des pluies torrentielles qui ont fait au moins cinq morts au Cap Bon, dans le nord-est de la Tunisie.

SELON LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION Le monde comptera d'ici 2050 2,2 milliards de personnes de plus dont la moitié africaines

La population mondiale devrait augmenter de 2,2 milliards d'habitants d'ici 2050, et plus de la moitié de cette croissance - 1,3 milliard - devrait provenir d'Afrique subsaharienne, a annoncé mercredi le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

La nouvelle édition de l'Etat mondial de la population de l'UNFPA attribue cette tendance à la restriction des droits des femmes dans cette région suite au manque d'accès aux soins de santé et à l'éducation, ainsi qu'à une discrimination basée sur le genre bien ancrée.

La tendance générale était à la réduction de la taille des familles, indiquant que de plus en plus de personnes choisissent le nombre exact d'enfants qu'elles souhaitent ou peuvent se permettre d'élever, a annoncé à Genève la directrice générale du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Monica Ferro, en lançant le rapport.

Malgré la transition progressive vers une baisse des taux de fécondité amorcée en Europe à la fin du XIXe siècle, aucun pays ne peut prétendre que tous ses citoyens jouissent des droits en matière de procréation, a déclaré Mme Ferro aux journalistes lors d'un point de presse. Selon



l'étude, il y a 43 pays dans lesquels les femmes ont quatre enfants ou plus, dont 38 en Afrique.

Si les prévisions de l'UNFPA sont avérées, l'Afrique passera de représenter de 17% de la population mondiale en 2017 à 26% en 2050.

Toujours sur le continent africain, les taux de fécondité sont «net-

tement inférieurs» dans les villes par rapport aux zones rurales, indique le rapport.

La responsable de l'UNFPA a exhorté tous les pays à mettre en œuvre une série de politiques et de programmes qui augmenteraient les «choix en matière de procréation» de leurs populations.

AVION MALAISIE DISPARU: Les enquêteurs français comptent se déplacer aux Etats-Unis pour des investigations cruciales

Les enquêteurs en charge du dossier de la disparition du vol MH370 de la Malaysia Airlines espèrent se rendre prochainement aux Etats-Unis où des investigations cruciales doivent être réalisées, a annoncé jeudi Ghyslain Watrelos qui a perdu quatre proches dans la catastrophe.

Parmi les priorités qui mobilisent les enquêteurs, un déplacement aux Etats-Unis est «de nouveau à l'ordre du jour», après un voyage avorté en septembre pourtant prévu dans le cadre d'une commission rogatoire internationale lancée en octobre 2017, ont-ils annoncé lors d'une conférence de presse jeudi. Les enquêteurs ont notamment découvert des «incohérences» dans le rapport officiel de l'enquête malaisienne et la présence de passagers «curieux», sur lesquels «il fallait continuer d'enquêter». Parmi, eux figure un voyageur malaisien au profil troublant, il se trouvait être assis sous le boîtier Satcom et s'avère être un expert en aéronautique, selon M. Watrelos et son avocate.

Dans les investigations qui restent à mener, «il faudra ouvrir les bonnes portes et fermer les autres», a ajouté Me Dosé, assurant que «les magistrats n'ont pas envie de se tenir aux obstacles qui se présenteront devant eux». Le 8 mars 2014, 239 personnes ont disparu après avoir décollé de Kuala Lumpur à bord d'un Boeing en direction de Pékin. Si certains débris semblaient lui appartenir ont été récupérés dans l'océan Indien, aucune trace des 239 passagers n'a jamais été retrouvée. Ghyslain Watrelos a notamment perdu son épouse et deux de ses enfants dans la disparition de l'avion.

THAÏLANDE Deux officiers de l'armée thaïlandaise condamnés à 27 ans de prison pour trafic de réfugiés Rohingyas

Deux officiers de l'armée thaïlandaise ont été condamnés jeudi par un tribunal de Bangkok à une peine de 27 ans de prison ferme pour leur implication dans un trafic d'êtres humains transfrontalier qui concerne des réfugiés de la communauté musulmane minoritaire des Rohingyas fuyant les violences dans leur pays.

Le colonel Nattasit Makuwan, ancien chef adjoint du commandement des opérations de sécurité intérieure dans la province de Satun (Sud), et le commandant Kampanart Sangthongjeen, ancien officier du 3e commandement de la zone navale, ont été incarcérés après une enquête qui a établi leur implication effective avec un réseau criminel de trafic d'êtres humains. L'affaire a éclaté en 2015 lorsque les autorités ont découvert, dans une zone forestière à la frontière avec la Malaisie, des fosses communes où étaient enterrées des victimes Rohingyas de ce trafic, selon les éléments de ce dossier. Le réseau était spécialisé dans l'acheminement contre rémunération des réfugiés Rohingyas fuyant les violences au Myanmar ou voulant quitter les camps du Bangladesh à destination de certains pays de la région comme la Malaisie. Bien que les deux officiers aient nié les accusations portées contre eux, le tribunal a doublé leurs peines pour les deux chefs d'accusation en raison de leurs fonctions officielles. Ils ont également été condamnés à verser des indemnités aux victimes de ce trafic dont le montant n'a pas encore été fixé.



ÉTATS-UNIS: Un homme condamné à 24 ans de prison pour avoir incendié une mosquée au Texas

Un homme de 26 ans reconnu coupable d'avoir mis le feu à une mosquée au Texas en janvier 2017 a été condamné mercredi à plus de 24 ans de prison, a annoncé le ministère américain de la Justice dans un communiqué.

Marq Perez avait été reconnu coupable par un jury en juillet dernier de crime aggravé par une motivation à caractère raciste, pour avoir incendié la Victoria Islamic Center, une mosquée située à Victoria, au sud

du Texas. Au procès, un témoin qui était avec lui la nuit de l'incendie a décrit la façon dont M. Perez avait utilisé un briquet pour enflammer des papiers à l'intérieur de la mosquée.

Il a précisé que Marq Perez avait mis le feu à la mosquée parce qu'il voulait «envoyer un message».

D'autres témoins ont également précisé au procès qu'il employait souvent des insultes islamophobes. «La condamna-

tion d'aujourd'hui démontre que les crimes de haine raciale ne seront pas tolérés», a indiqué Edward Michel, agent du FBI en charge du dossier, cité dans le communiqué.

«Tout le monde dans ce pays a le droit de croire en toute liberté sans craindre la violence», a abondé John Gore, adjoint par intérim au ministère de la Justice.

«Cet accusé a terrorisé la communauté musulmane à Victoria», a-t-il poursuivi. Quand Marq

Perez a appris que cette communauté avait levé de l'argent pour reconstruire la mosquée, il a confié à un témoin qu'il incendierait à nouveau la mosquée si elle était rebâtie, selon le communiqué du ministère. L'incendie de cette mosquée a provoqué une immense solidarité internationale: plus d'un million de dollars ont été récoltés pour la reconstruire, venant de donateurs de plus de 90 pays.

Elle a rouvert en septembre.

MEXIQUE: 6 marsouins du Pacifique, espèce menacée d'extinction, repérés

Le marsouin du Pacifique, une espèce en voie d'extinction, n'a pas encore disparu de son habitat dans le Golfe de Californie, ont annoncé mercredi des chercheurs après avoir localisé six spécimens.

Le plus petit cétacé du monde, long seulement de 1,5 mètre, est décimé depuis plusieurs années par des filets dérivants.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a annoncé en mai que la «vaquita», nom local de ce marsouin, pourrait avoir disparu d'ici la fin de l'année.

Mais «tout espoir n'est pas perdu», a déclaré Lorenzo Rojas du Comité international pour la sauvegarde de la vaquita (CIRVA), en présentant les résultats de récentes observations. Au cours d'une mission de onze jours, menée fin septembre et début octobre, les scientifiques ont repéré six marsouins du Pacifique, «dont un bébé» dans les eaux du Golfe. Lors de la dernière étude, menée en 2017, les chercheurs avaient dénombré une population totale de seulement trente spécimens.

Ils présenteront une nouvelle estimation totale de la population en janvier.

Le marsouin du Pacifique est victime depuis plusieurs années des filets dérivants utilisés par des contrebandiers pour pêcher une autre espèce, le totoaba - également en danger d'extinction - prisé pour sa vessie natale qui, une fois séchée, est vendue sur le marché noir en Chine. Chaque vessie de totoaba se monnaie jusqu'à



20.000 dollars au marché noir en Asie. La star hollywoodienne Leonardo DiCaprio et le magnat mexicain des télécommunications Carlos Slim ont soutenu un plan de sauvetage pour sauver la «vaquita».

Le gouvernement mexicain a lancé l'an dernier une opération visant à capturer des spécimens pour les installer dans une zone fermée du Golfe en espérant qu'ils se reproduisent.

Mais l'opération avait été suspendue après le décès d'un spécimen à la suite de sa capture.

Le manque de soleil nuit à la santé des personnes âgées

Un apport insuffisant en vitamine D chez les personnes âgées en particulier les plus fragiles augmenterait leur risque de décès de 30 %, selon une étude américaine.

Le soleil a tardé à faire son apparition cet été. Premiers à pâtir de ce caprice météo, le moral et surtout les personnes âgées qui ont plus besoin que les autres de faire le plein de vitamine D. Une vitamine essentielle pour avoir de bons os et de bons muscles. Une sous-exposition au soleil peut provoquer des carences en vitamine D car ce sont les rayons du soleil qui permettent à l'organisme de la synthétiser.

Une insuffisance en vitamine D augmente le risque d'ostéoporose et donc de fractures. Pire, les personnes âgées carencées augmenteraient leur risque de décès de 30 % par rapport aux personnes âgées ayant un bon niveau de vitamine D, selon une nouvelle étude de l'Oregon State University. Un danger qui menacerait surtout les seniors dits « fragiles » avec un risque de mortalité doublement supérieur à celui de personnes en bonne santé. Les chercheurs qualifient de « fragiles » une personne aux capacités physiques diminuées, et qui remplit au moins trois des critères suivants : muscles affaiblis, marche lente, épousé-ement, perte de poids involontaire et baisse de l'activité physique.

Vitamine D : 15 minutes de soleil par jour

Les chercheurs américains ont examiné les données d'une enquête



nationale menée auprès de plus de 4 300 adultes âgés de plus de 60 ans. Cette étude est la première à mesurer l'effet combiné

d'un manque de vitamine D à la fragilité des personnes âgées. Et pose la question de la prévention auprès des personnes

« pré-fragiles », celles remplissant deux des cinq critères énoncés précédemment.

« Il faut développer les interventions auprès des publics vulnérables, qui pourraient vivre plus longtemps et de manière plus indépendante s'ils adoptaient une alimentation adaptée et faisaient de l'exercice », explique au Times of India Ellen Smit, la directrice de l'étude.

Où trouver la vitamine D ? Sachant que le soleil comble 80 à 90 % de nos besoins en vitamines D, le mieux est de s'exposer au soleil 10 à 15 minutes chaque jour entre 11h et 14h. C'est suffisant pour un adulte. On peut aussi la trouver dans l'alimentation, dans le beurre, le lait de vache, les laitages entiers, les œufs, les poissons gras (saumon, thon, truite).

Qui en a le plus besoin ? Les personnes âgées, considérées comme les plus à risque car elles fabriquent moins de vitamine D, la dégradent plus vite et s'exposent moins au soleil. Les personnes obèses présentent aussi souvent des carences en vitamine D.

Plus largement, beaucoup d'entre nous aurions besoin d'une cure de vitamine D : une étude de l'Institut de veille sanitaire publiée en avril dernier a révélé que plus de quatre Français sur dix (42 %) présentent un déficit modéré à sévère en vitamine D.

Os en bonne santé

Mangez des pommes

La pomme a déjà une excellente réputation pour la santé. Bonne pour la ligne, excellente contre le diabète ou les maladies cardiovasculaires, ce fruit riche en antioxydants est aussi recommandé pour une bonne densité osseuse. Une pomme par jour éloigne le médecin. Un adage confirmé par une étude norvégienne qui a évalué, chez plus de 3 000 femmes, l'impact d'une consommation régulière de flavonoïdes sur la densité minérale osseuse au niveau de la hanche et du rachis.

Ils ont conclu que les fruits riches en antioxydants, comme la pomme, ont des effets significatifs sur les os, en particulier une augmentation de la masse osseuse et une plus grande résistance osseuse. Ces effets « ostéoprotecteurs » seraient liés aux antioxydants des fruits qui favorisent la minéralisation des ostéoblastes et diminuent l'action des ostéoclastes (la santé osseuse résulte d'un équilibre entre les ostéoblastes, cellules qui « forment » de l'os, et les ostéoclastes, qui dégradent l'os pour permet-

tre son renouvellement). Ces scientifiques constatent une relation positive entre la consommation totale de flavonoïdes - avec un effet particulièrement remarqué pour les anthocyanines et les flavones (très présents dans les pommes) - et une bonne densité osseuse. Une équipe de chercheurs du Texas affirme aussi, dans une étude de décembre 2012, une association positive entre la consommation de fruits et une meilleure densité minérale osseuse, à partir d'une compilation d'études évaluant l'effet des composants actifs des fruits (lycopène, flavonoïdes, acides phénoliques, révérolol, pfloridzine et pectines dérivés de tomates, de raisins, de pommes et d'agrumes).

Ces nouvelles informations scientifiques viennent confirmer les résultats d'une étude de l'Université de Cambridge et d'une étude française qui soulignent l'effet positif d'une consommation régulière des fruits et légumes, et particulièrement des pommes sur les os.



Les légumes contre l'ostéoporose

Le calcium et la vitamine D sont proposés en première intention pour la prévention nutritionnelle de l'ostéoporose. Des recherches récentes ont clarifié l'importance de plusieurs autres nutriments et constituants alimentaires. En outre, les résultats d'une supplémentation en calcium et vitamine D ont été décevants, suggérant que le seul recours à ces nutriments soit insuffisant. En plus des produits lai-

tiers, la consommation de fruits et légumes est importante pour la santé de l'os. Plusieurs nutriments, dont le magnésium, le potassium, les vitamines C, K, et celles du groupe B, les caroténoïdes... ont montré un rôle bien plus important que ce que l'on pensait jusque-là.

Plutôt que d'avoir un effet négatif sur l'os, l'apport en protéines apparaît bénéfique pour le statut osseux, particulièrement chez les personnes âgées. Si

la prise régulière de colas montre un effet négatif, la prise d'alcool de façon modérée montre un effet positif sur l'os, particulièrement chez les femmes âgées.

Cette étude montre qu'une alimentation équilibrée riche en fruits et légumes, avec des laitages en suffisance et d'autres aliments protéiques, en limitant les aliments peu denses nutritionnellement, permet d'avoir un bon statut pour l'os.

INSOLITE
On peut mesurer la densité osseuse juste avec une sonde

Grâce à un nouveau dispositif médical, il suffirait de piquer le tibia sur quelques millimètres pour analyser la structure osseuse et prévenir les fractures.

Une sonde expérimentale a été développée par la firme américaine «Vie active scientifique» pour donner aux médecins une indication instantanée de la solidité des os.

L'utilisation de ce nouvel outil ne prend que quelques secondes et est à peine plus douloureux et traumatisant qu'une piqûre d'épingle.

En effet, il suffit de piquer la sonde dans le tibia. Si elle s'enfonce naturellement à plus de 0,04 millimètre, cela détermine que les os sont fragiles et peu denses. Les risques de fractures sont donc plus élevés.

En revanche, si les os sont denses et en bonne santé, la sonde ne réussit pas à les pénétrer au-delà de 0,02 millimètre (la moitié de la largeur d'un cheveu humain).

Des chercheurs de l'Université de Southampton (Royaume-Uni) ont pris des bouts d'os laissés suite à une chirurgie de remplacement de la hanche et ont réalisé des tests de laboratoire utilisant cette nouvelle technique pour analyser et les décrire avec précision la solidité des os.

«L'affirmation que «si elle est utilisée avec des méthodes de test existantes, elle pourrait en effet aider à prévenir les fractures».

Clare Bowling, directrice de la «National Osteoporosis Society (une association anglaise pour la prévention de l'ostéoporose) a déclaré que «cette nouvelle étude est effectivement très intéressante. Les techniques actuelles d'analyse de la densité osseuse ne font pas de mesures parfaites de la solidité des os et ne montrent pas la qualité de l'os».

«Cette nouvelle technique qui se penche sur les mesures de fragilité osseuse est nécessaire dans le développement de notre compréhension de l'ostéoporose et de la santé des os, et peut nous aider à réduire le nombre de fractures».

L'ostéoporose se caractérise par une diminution de la masse osseuse et des anomalies de l'architecture de l'os, qui devient poreux. Résultat, les os se cassent facilement, surtout au niveau vertébral, occasionnant des tassements très douloureux. Fractures du poignet et du col du fémur sont aussi caractéristiques de cette fragilité. Près de 40 % des femmes de plus de 50 ans risquent de souffrir d'une fracture ostéoporotique.

Les scientifiques envisagent maintenant de tester cette sonde lors d'un essai clinique afin de la commercialiser.

© topsonnet.fr

Les 5 pires aliments pour vos os

Pour avoir des os solides, il ne suffit pas de faire le plein de calcium et de vitamine D. Il faut aussi réviser certaines mauvaises habitudes alimentaires.



Trop de café

Comme c'est le cas pour le diabète ou l'hypertension artérielle, l'ostéoporose fait partie des maladies que l'on peut éviter en prenant soin de manger équilibré. Si vous avez des antécédents d'ostéoporose dans votre famille, il est encore plus important de surveiller vos habitudes alimentaires... et de limiter les aliments qui ne sont pas les amis de votre squelette.

Vos multiples petits cafés quotidiens, par exemple, peuvent empêcher la bonne absorption du calcium. Plus votre apport en caféine est élevé, plus vous éliminez de calcium dans vos urines.

Essayez donc de réduire votre nombre de tasses de café et, si vous n'arrivez vraiment pas à vous passer de ce breuvage qui permettrait, semble-t-il, de vivre jusqu'à 90 ans, augmentez votre apport en calcium afin d'être sûr d'avoir un apport optimal.



Trop de sodas

C'est, bien sûr, pour leur teur ne en caféine que les sodas ne sont pas les amis de vos os, mais c'est aussi parce qu'ils contiennent de l'acide phosphorique, un acide minéral qui empêche, lui aussi, la bonne absorption du calcium.

L'acide carbonique présent dans les bulles des eaux minérales gazeuses, en revanche, n'a aucun effet négatif sur la densité osseuse : seules les boissons gazeuses contenant de la caféine ont un impact sur la calcémie (le taux de calcium dans l'urine).

Trop de sel

On ne cesse de vous le répéter : la consommation excessive de sel est mauvaise pour la santé et tue chaque année 2,3 millions de personnes dans le monde.

Mais si l'on pense souvent aux risques accrus de maladies cardiovasculaires, on oublie que



plus on consomme de sel, plus on évacue de calcium dans nos urines et notre transpiration.

Selon les recommandations des médecins, notre corps a idéalement besoin de 2300 mg de sodium chaque jour pour bien fonctionner.

C'est-à-dire un volume qui correspond à environ une cuillère à café. Pour consommer moins de sel, ayez la main légère sur la salière mais, surtout, évitez les plats tout-préparés, beaucoup trop riches en sel.

Trop de viande

Avoir un régime trop riche en viande et, plus généralement, trop riche en protéines est particulièrement mauvais pour les os. Au cours de la digestion, les protéines animales libèrent des acides (phosphorique, sulfurique...) qui modifient le pH de notre corps. Or, plus ce pH est acide, plus nous risquons de souffrir de déminéralisation os-



seuse. Les apports quotidiens conseillés sont de 46g de protéines par jour pour une femme et 56 g par jour pour un homme. Mais pour la bonne santé des os, il faut également manger des fruits, des légumes et des céréales, afin de respecter le fameux équilibre acide-base. Pour une bonne santé des os, nous devrions consommer 500g de légumes et/ou de fruits frais pour 100g de viande.

Trop d'alcool

L'alcool, lui non plus, n'est pas bon pour les os, car il inhibe les ostéoblastes, les cellules qui participent à la bonne minéralisation des os et il provoque une hausse de la déminéralisation osseuse. Sans oublier que l'alcool peut aussi provoquer certains troubles de l'équilibre qui peuvent être sources de fractures, notamment chez les personnes plus âgées.

Le lait ne protégerait pas des fractures

Une nouvelle étude de chercheurs de Harvard remet en cause le rôle protecteur du lait contre l'ostéoporose et les fractures chez les seniors. Il n'y aurait pas moins de fractures de la hanche chez les femmes qui consomment régulièrement des produits laitiers. Voilà une étude qui risque de faire du bruit ! Après nous avoir répété pendant des années combien il est important de consommer des produits laitiers (nos amis pour la vie) à l'adolescence pour réduire le risque de fractures et d'ostéoporose au-delà de la cinquantaine, les chercheurs américains laissent entendre que le lait et ses dérivés ne réduisent nullement le risque de fracture.

C'est même le contraire qui risque de se produire, notamment chez les hommes. Les garçons ayant bu beaucoup de lait à l'adoles-



cence seraient plus nombreux à souffrir de fractures de la hanche quelle que soit l'âge. A l'origine de cette découverte, une étude au long cours menée pendant 22 ans par l'équipe du Pr Feskanich, de l'École de

médecine de Harvard (Etats-Unis). Le professeur et ses collègues ont étudié la fréquence des fractures de la hanche chez 96 000 personnes (61 000 femmes et 35 000 hommes) sur cette période de 22 ans pour savoir si leur consommation de lait au cours de l'adolescence avait réduit leurs risques de fracture à un âge plus avancé. «Ce que nous avons découvert est proprement surprenant puisque la consommation de lait au même âge n'est liée à une augmentation du risque de fracture chez les hommes. Mais pas chez les femmes», Explique le Pr Feskanich qui vient de publier son étude dans l'édition online de la revue *Jama Pediatrics*. «Chez les hommes, chaque verre de lait supplémentaire entraîne une augmentation du risque de fracture de la hanche de 9% » insiste le médecin.

ÉLECTIONS LOCALES AU MOZAMBIQUE: Le président appelle à la sérénité en attendant les résultats

Le président mozambicain Filipe Nyusi a appelé jeudi ses concitoyens à «rester calmes» en attendant les résultats définitifs des cinquièmes élections municipales qui se sont déroulées le 10 octobre.

Lors d'un discours à la nation donné jeudi après-midi, M. Nyusi a déclaré que peu de violences s'étaient produites au cours des élections, ce dont les Mozambicains devraient être fiers.

Les résultats préliminaires dans 53 municipalités ont donné une victoire majoritaire au parti au pouvoir, le Frelimo.

«Tout le monde a été témoin de la démocratie joyeuse mozambicaine qui a légitimé le processus sans subir de pressions. J'exhorte donc tout le monde à maintenir la sérénité et respecter les lois en attendant les résultats définitifs», a-t-il déclaré. Les organes électoraux sont en mesure de gérer le processus électoral et de veiller à ce que tout se déroule conformément aux réglementations, a indiqué le président.

Les résultats des élections ont été contestés par les deux principaux partis d'opposition, la Renamo et le Mouvement démocratique du Mozambique, qui affirment être victimes de fraude dans le décompte des votes.

ONU-SOUDAN DU SUD L'ONU appelle les parties en conflit au Soudan du Sud à libérer les 900 civils enlevés

Les Nations unies ont appelé jeudi les parties en conflit au Soudan du Sud à libérer 900 civils enlevés entre avril et août.

Dans un communiqué conjoint, la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) et le Bureau du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (OHCHR) ont indiqué que des jeunes hommes et des garçons avaient été enrôlés de force comme combattants ou comme porteurs lors de l'envolée des combats en avril dans la région d'Equatoria-Occidental après plusieurs mois d'accalmie relative.

La Haute-Commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a déclaré dans un rapport que les jeunes femmes et filles enlevées par les forces de l'opposition avaient été exhibées en défilés et présentées aux commandants pour qu'ils puissent choisir des «épouses» parmi elles. «A notre connaissance, la plupart des civils enlevés sont toujours détenus», a déclaré Mme Bachelet dans un communiqué publié à Juba.

Selon ce rapport de l'ONU, les forces rebelles ont intensifié leurs attaques contre des villageois et pris pour cible les civils après plusieurs mois de calme relatif en avril, contraignant 24 000 personnes à fuir leur foyer. «Des violations sévères des droits humains internationaux et du droit humanitaire ont été commises lors de ces attaques, y compris des exécutions extrajudiciaires, des enlèvements, des viols, des cas d'esclavage sexuel, des recrutements forcés et une destruction de biens», indique l'ONU.

Ce rapport appelle le gouvernement à contraindre les auteurs des crimes et violations détaillés dans ce rapport à en rendre des comptes.

Le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et directeur de la MINUSS, David Shearer, a indiqué que cette flambée de violence intervient alors que les belligérants négociaient un nouvel accord de paix et ce malgré les efforts de réconciliation déployés par la communauté touchée à l'époque.

4^E COMMISSION DE DÉCOLONISATION: L'UE réaffirme son soutien à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Union européenne (UE) a réaffirmé son soutien à une solution qui garantisse au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, et ce après l'adoption à l'unanimité mercredi par la 4^e commission de décolonisation lors de la 73^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, d'une nouvelle résolution dans laquelle l'ONU réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'Autriche a soutenu au nom de l'UE que cette dernière saluait l'engagement du secrétaire général de l'ONU à relancer «activement» le processus de négociations de manière «à poursuivre le processus politique visant à parvenir à une solution juste, durable et acceptable par les deux parties au conflit qui prend en compte le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations unies».

L'UE, a-t-elle ajouté, continuera à encourager les parties au conflit à œuvrer dans ce sens sous la supervision des Nations Unies.

Par ailleurs, l'UE a exprimé sa préoccupation quant au manque de financement, appelant la communauté internationale à apporter des aides financières additionnelles aux réfugiés sahraouis.

La commission chargée des affaires politiques spéciales et de décolonisation (4^e commission) relevant de l'ONU a adopté mercredi à l'unanimité une nouvelle résolution qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'obstination et la tergiversation marocaines ne changeront en rien le fait que le Maroc est un État colonisateur

Dans une déclaration à la presse newyorkaise à l'issue de l'adoption de la nouvelle résolution, le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Mohamed Ould Salek, a précisé que l'ONU avait affirmé que la solution paci-



fique, juste et mutuellement acceptable, était la solution qui garantissait «l'exercice du peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination», et ce à quelques semaines du début des négociations que compte lancer l'Envoyé personnel du SG de l'ONU, Horst Kohler, entre le Front Polisario, représentant unique et légitime du peuple sahraoui, et le Maroc, État colonisateur du territoire du Sahara Occidental.

Le ministre sahraoui des AE a rappelé que la «politique marocaine d'obstination et de tergiversation visant à gagner du temps ne peut nullement changer la réalité que le «Maroc est un État colonisateur astreint de mettre fin à la colonisation illégitime du Sahara Occidental».

M. Ould Salek a appelé le Royaume

marocain à «tourner la page des hostilités et à tendre vers la paix en reconnaissant la réalité que le peuple sahraoui est attaché plus que jamais à son droit à l'indépendance et à la souveraineté et qu'il poursuivra sa lutte quels que soient les conditions et les sacrifices que cela nécessitera».

M. Ould Salek a soutenu que l'Etat sahraoui était une «entité réelle sur le triple plan national, régional et international», ajoutant que la communauté internationale ne pourrait reconnaître au Maroc sa souveraineté sur le Sahara Occidental.

Le chef de la diplomatie sahraouie a estimé que la «poursuite des hostilités et l'obstination marocaines exposeront le Maroc à un avenir inconnu et le peuple marocain à une plus grande pauvreté et frustration».

LIBYE - MALI: Lavrov dénonce le «deux poids, deux mesures» de la France lors de ses interventions

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a dénoncé la politique de «deux poids, deux mesures» de la France lors de ses interventions militaires en Libye et au Mali, révélant à ce sujet les propos tenus par l'ex-chef de la diplomatie française Laurent Fabius au moment des faits.

S'exprimant dans un entretien exclusif accordé à des médias français, dont la chaîne d'information continue Russia Today, Sergueï Lavrov a fait part d'une déclaration qu'il a jugée «déroutante» qu'il lui avait été faite par Laurent Fabius, alors ministre français des Affaires étrangères, s'agissant de l'intervention française au Mali en 2013.

Tout en affirmant que cette déclaration était restée jusque-là «secrète», le chef de la diplomatie russe a indiqué qu'il avait été sollicité en 2013 par Laurent Fabius pour «ne pas s'opposer à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant la France à lutter contre les groupes terroristes» dans le nord du Mali. «La France voulait que son contingent au Mali

obtienne l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU pour lutter contre cette menace terroriste».

Laurent Fabius m'a appelé et m'a demandé de ne pas nous y opposer. Mais, il faut garder à l'esprit, lui ai-je dit, que vous allez réprimer les activités des gens que vous avez armés en Libye.

Il a ri et m'a répondu : «c'est la vie», a confié Sergueï Lavrov dénonçant cette perception de la «politique».

Le chef de la diplomatie russe a critiqué, dans ce contexte, l'intervention militaire française en Libye en 2011, déplorant que celle-ci avait démontré «évidemment, le principe du deux poids, deux mesures».

Le chef de la diplomatie russe était revenu aussi sur les «bavures commises» par l'Otan lors de ses interventions armées dans divers pays, notamment en Serbie. «Compte tenu du fait que nous sommes Européens, membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), je commencerai dès l'année 1999, quand l'Otan a bombardé la Yougoslavie. Là

encore, aucune distinction n'a été faite qu'il s'agisse d'objets civils ou à double usage», a-t-il souligné.

Et d'ajouter : «Ils (les pays de l'Otan) ont bombardé le ministère de la Défense et l'Etat-major général, mais je dois rappeler qu'ils ont aussi bombardé un pont ferroviaire au moment où un train de passagers le traversait».

En mars 2011, à l'instigation de la France, le Conseil de sécurité avait adopté une résolution d'instauration d'une zone d'exclusion

aérienne en Libye sous prétexte de protéger les civils libyens, mais ce texte avait été exploité par les forces de l'Otan, selon la diplomatie russe, pour «semer le chaos» et «provoquer un changement de régime».

En janvier 2013, la France avait également mené une intervention au Mali, avec l'appui de l'ONU, pour déloger les terroristes présents dans le Nord du pays et stopper leur progression vers le Sud, notamment Bamako, la capitale.

RWANDA : Le président procède à un remaniement ministériel

Le président rwandais Paul Kagame a procédé jeudi à un remaniement ministériel, ont rapporté les médias. Le remaniement vient entériner le départ de la ministre des Affaires étrangères Louise Mushikiwabo, nommée le 12 octobre secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le ministre de la Défense James Kabarebe, qui devient conseiller spécial du président, indique le communiqué de la présidence. Mme Mushikiwabo est remplacée par Richard Sezibera, 54 ans, ancien secrétaire général de la Communauté d'Afrique de l'Est (2011 - 2016) et ancien ministre de la Santé, selon la même source. M. Kabarebe est remplacé à la tête du ministère de la Défense par le général Albert Murasira.

SITUATION A PALESTINE: Gaza est au bord du précipice

L'envoyé de l'ONU pour le Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a réitéré son appel à toutes les parties à éloigner Gaza du bord du précipice et à respecter leurs engagements pris lors du cessez-le-feu de 2014.

«Gaza est en train d'imploser. Ce n'est pas une hyperbole. Ce n'est pas de l'alarmisme.

C'est une réalité», a déclaré jeudi M. Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, aux membres du Conseil de sécurité réunis pour discuter de la situation au Moyen-Orient.

Avec un taux de chômage de 53% - plus de 70% chez les jeunes palestiniens - et une personne sur deux vivant sous le seuil de pauvreté, l'économie gazaouie est en chute libre, a-t-il rappelé. Selon l'envoyé onusien, «nous sommes au bord du précipice d'un autre conflit potentiellement dévastateur». «Un conflit que personne ne prétend vouloir, mais un conflit qui nécessite bien plus que des mots pour l'empêcher», a-t-il dit.

Pour M. Mladenov, atténuer la pression humanitaire à Gaza permettrait de réduire la menace d'escalade sur le terrain et de faire place aux efforts menés par l'Égypte pour y



ramener «l'autorité du gouvernement palestinien légitime».

M. Mladenov a également déploré la hausse des violences en Cisjordanie occupée où les autorités de l'occupation poursuivent la démolition et la confiscation de structures appartenant aux Palestiniens. Sur le site de Khan al-Ahmar, la construction d'une nouvelle colonie israélienne séparant Jérusalem-Est de la localité cisjordanienne de Ma'ale Adumim compromet la contiguïté d'un futur Etat palestinien, a-t-il alerté.

CONFLIT: Sommet Erdogan-Poutine-Macron-Merkel sur la Syrie à Istanbul le 27 octobre

Un sommet axé sur la Syrie réunira le 27 octobre à Istanbul les dirigeants turcs Recep Tayyip Erdogan, russe Vladimir Poutine, français Emmanuel Macron et allemande Angela Merkel, a annoncé hier le porte-parole de la présidence turque.

Ce sommet portera notamment sur la situation à Idlib, dernier grand bastion de l'opposition en Syrie et sur «le processus politique» censé aboutir à un règlement au conflit qui ravage le pays depuis 2011, a

précisé le porte-parole Ibrahim Kalin. A Paris, l'Élysée a confirmé la présence de M. Macron à ce sommet.

«La France entend prioritairement favoriser le maintien du cessez-le-feu dans la province d'Idlib afin d'éviter une catastrophe humanitaire et une nouvelle vague massive de réfugiés, et le lancement effectif d'un processus politique inclusif», a indiqué une source à la présidence française.

«Ces deux objectifs

seront au centre des discussions entre les chefs d'Etat et de gouvernement». La Russie et la Turquie ont scellé le 17 septembre un accord portant sur l'instauration d'une zone «démilitarisée» séparant les territoires insurgés d'Idlib des secteurs avoisinants tenus par Damas.

Le délai officiel pour la création de cette zone tampon est arrivé à échéance lundi et les deux puissances se sont montrées optimistes, même si sur le terrain certaines disposi-

tions de l'accord n'ont pas été respectées.

Les deux pays ont en effet donné un délai supplémentaire aux terroristes de la province d'Idlib pour quitter la zone démilitarisée. M. Erdogan avait indiqué cet été qu'un sommet à quatre était prévu pour début septembre mais il n'avait pas eu lieu.

Des collaborateurs des quatre dirigeants s'étaient en revanche réunis à Istanbul le 14 septembre pour préparer un futur sommet.

RUSSIE - CHINE: La Russie prête à renforcer sa coordination avec la Chine pour défendre leurs intérêts communs

La Russie s'est dit prête à renforcer sa coordination et sa coopération avec la Chine pour défendre et promouvoir leurs intérêts communs, mais aussi la paix et le développement dans le monde.

Le président russe Vladimir Poutine, a salué jeudi, au cours d'une rencontre avec Yang Jiechi, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), le haut niveau atteint par le partenariat stratégique global de coordination entre les deux pays. Les consensus de vues auxquels les deux présidents sont parvenus sont désormais tous en train d'être appliqués, a souligné M. Poutine, ajoutant que son pays est prêt à travailler de concert avec la Chine pour maintenir des contacts étroits à tous les niveaux, et approfondir leur coopération pratique dans tous les domaines. Les deux pays doivent continuer à améliorer leur coordination et leur coopération, afin de défendre et de promouvoir leurs intérêts communs, mais aussi la paix et le développement à travers le monde, a-t-il poursuivi. Il a par ailleurs exprimé sa profonde reconnaissance et sa sincère gratitude pour la participation du président chinois Xi Jinping au Forum économique oriental de Vladivostok, au mois de septembre.

M. Yang, qui est également directeur du Bureau de la Commission des Affaires étrangères du Comité central du PCC, a rappelé que les deux présidents avaient eu un échange de vues approfondi sur le futur développement des relations Chine-Russie et sur la situation internationale, et étaient parvenus à un important consensus au cours de la 4e édition du Forum économique oriental. La Chine est prête à travailler de concert avec la Russie pour mettre en oeuvre le consensus atteint par les deux présidents, notamment concernant l'amélioration de leur coopération pratique dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, des sciences et technologies et de l'innovation, a indiqué M. Yang.

Les deux parties doivent procéder l'an prochain à des échanges de haut niveau et organiser des événements commémoratifs pour marquer le 70e anniversaire des relations diplomatiques Chine-Russie, a-t-il suggéré, soulignant qu'il s'agirait d'une excellente occasion de promouvoir les relations bilatérales, afin de travailler à de nouvelles réussites qui profiteront non seulement à leurs deux peuples, mais aussi aux peuples du monde entier.

A l'invitation de la partie russe, M. Yang est arrivé mercredi dans la ville balnéaire russe de Sochi, au bord de la mer Noire, afin d'assister à la 15e rencontre annuelle de Valdai. Le Club international de discussion Valdai, fondé par la Russie, se réunit chaque année, avec pour but d'offrir une plateforme d'échange aux hommes politiques et universitaires du monde entier.

BRÉSIL: Le candidat à la présidence Jair Bolsonaro ne participera pas aux débats électoraux du 2^e tour

Le candidat d'extrême droite à la présidence brésilienne, Jair Bolsonaro, a annoncé, jeudi qu'il ne participera pas aux débats électoraux du deuxième tour. «J'ai été informé que j'ai des restrictions, je peux () participer à un débat de deux ou trois heures, mais cela pourrait avoir de très mauvaises conséquences pour ma santé. Donc, en tenant compte de ces restrictions, de ma santé et de la gravité de ce qui s'est passé (attaque au couteau), la tendance est de ne pas participer au débat», a indiqué le candidat du Parti Social Libéral (PSL) dans une déclaration à «TV Globo». L'information, annoncée à la sortie de Bolsonaro d'un examen médical, a été confirmée par le président du PSL, Gustavo Bebianno, qui a souligné qu'en raison de son état de santé, le candidat de droite ne doit pas être soumis au stress. «Il n'a aucune obligation d'assister, il ne sera pas présent» aux débats, a déclaré le président du PSL, en relevant que M. Bolsonaro ne compte pas de faire campagne dans la rue. L'équipe de médecins qui s'est rendue jeudi au domicile du candidat d'extrême droite pour examiner l'état de santé de Bolsonaro, victime d'une attaque à l'arme blanche, le 6 septembre dernier, a affirmé que son état de santé s'est amélioré et que la participation ou non aux débats dépendait de lui.

SOMMET EUROPÉEN: Un échec des négociations sur le «Brexit»

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, réunis jeudi à Bruxelles, ont plâché et progressé sur les éléments d'approche globale en matière de migration, l'un des sujets majeurs de ce sommet.

Bien que des progrès aient été enregistrés sur la question migratoire, le nombre de franchissements illégaux des frontières de l'UE détectés a été réduit de 95%, par rapport au pic qu'il avait atteint en octobre 2015, illustrant ainsi des avancées notables sur la lutte contre ce phénomène, certains flux migratoires internes et externes méritent une attention particulière, relèvent les études réalisées sur cette question dans les Etats membres de l'UE. Les différents

échanges entretenus lors du sommet européen d'octobre 2018, ont ainsi permis aux leaders de l'UE de tirer des conclusions, pour prévenir la migration illégale, renforcer la coopération avec les pays d'origine et de transit en particulier l'Afrique du Nord. Il en est de même de la lutte contre les filières d'immigration clandestine où il conviendrait d'intensifier celle-ci, en collaboration avec les pays tiers, indique la même source de conclusions.

Renforcer la sécurité interne des pays membres de l'UE, telle était aussi l'un des progrès des travaux du sommet.

L'UE continuera de renforcer ses moyens de dissuasion et sa résilience

face aux menaces hybrides, aux cyber menaces et aux menaces de nature chimiques, radiologique et nucléaires.

Entamé le mercredi 17 octobre 2018 avec les négociations sur le «Brexit» menées par Michel Barnier, pour le compte de la Commission européenne, le sommet européen de Bruxelles d'octobre 2018 n'a véritablement pas avancé sur question de la sortie du Royaume-Uni de l'UE, prévue en mars 2019.

Mercredi soir elle aurait expliqué aux dirigeants européens que beaucoup de progrès avaient été réalisés sur Gibraltar, Chypre, y compris la gouvernance sur le «Backstop» et qu'elle jugeait un accord possible.

ONU - AFGHANISTAN L'ONU appelle les Afghans à ne tolérer aucune fraude aux élections législatives

L'ONU a exhorté les citoyens afghans à ne tolérer aucune fraude et à signaler toute irrégularité, se félicitant des mesures introduites pour lutter contre la fraude électorale. Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afghanistan, Tadamichi Yamamoto, a appelé jeudi tous les Afghans à jouer «un rôle actif, informé et constructif dans l'éradication de la fraude» lors du vote qui aura lieu ce week-end, selon un communiqué publié par l'ONU.

La Mission a également déclaré que la présence de 400.000 observateurs, agents des candidats et partis politiques dans les bureaux de vote, était cruciale pour garantir la transparence des élections.

Les Afghans se rendent aux urnes samedi pour voter pour un nouveau parlement. L'envoyé souligne que les citoyens «méritent des élections inclusives, dignes de confiance, transparentes et exemptes de toute activité susceptible de ternir les résultats».

10^e FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE: «La flute enchantée» de Mozart à l'Opéra d'Alger

«La flute enchantée», ultime chef d'œuvre lyrique de Mozart, mis en espace par un ensemble instrumental franco-allemand, a été présenté jeudi soir à l'Opéra Boualem-Bessaih d'Alger devant un public enchanté à l'occasion du 10^e Festival international de musique symphonique.

Mise en espace par Arnaud Marzorati, qui dirige La clique des Lunaisiens qui s'est associé à Daniel Isoir, pianiste et chef d'orchestre de «La petite symphonie», La flute enchantée, composée en 1791 par Mozart, est un des opéras les plus joués en version théâtre et concert dans le monde.

Accompagnés d'un ensemble instrumental d'une quinzaine de musiciens, dirigés par Daniel Isoir, des conteurs et chanteurs d'opéra à l'image de Marie ûBénédict Souquet, Jenny Daviet, Céline Lay, Camille Poul et Ronan Nédélec, ont réussi à restituer la poésie de cet opéra mythique où le rire, l'émerveillement, la stupéfaction et la mélancolie se côtoient. «La flute enchantée est une oeuvre extraordinaire de Mozart que l'ensemble instrumental La Petite symphonie et la Clique des Lunaisiens ont recréée en version de concert, est présentée au public algérien avec des textes modernisés et adaptés en français», dit Daniel Isoir qui se produit pour la première fois en Algérie.

L'Ensemble a également revisité, en plus des concertos de Mozart, des œuvres classiques du XVII^e siècle, composées par de grands noms de la musique univesrelle à



l'image de l'Allemand Joseph Martin Kraus (1756-1792) et l'autrichien Joseph Haydn (1732-1809). Ces partitions ont été exécutées sur pianoforte, instrument à cordes minces, qui leur a donné une couleur percussive.

Fondé par Daniel Isoir, l'orchestre «La Petite Symphonie» est spécialisé dans le jeu sur les claviers anciens notamment le pianoforte. Les «Lunaisiens», troupe régie par Arnaud Marzorati, explore, quant à elle, le répertoire classique «ou-

bli» en euvrant à remettre au goût du jour des chansons françaises à textes. Outre l'Algérie, treize pays dont la Tunisie, l'Autriche, la Syrie et la Russie, invitée d'honneur de cette édition, participent à ce festival, ouvert le 13 octobre dernier.

Le 10^e festival culturel international de musique symphonique se poursuit vendredi à l'Opéra d'Alger avec au programme de la soirée de clôture un orchestre symphonique de Chine.

ORAN: Présentation du nouvel ouvrage collectif «Le théâtre d'Abdelkader Alloula»

Le forum du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran a consacré, jeudi, ses débats à l'ouvrage collectif «Le théâtre d'Abdelkader Alloula, le texte et la scène», réalisé par Mohamed Daoud, universitaire et chercheur.

Dans sa présentation, Mohamed Daoud a indiqué que l'ouvrage, édité par le CRASC, est le fruit du colloque international sur Abdelkader Alloula, organisé en 2014 à Oran à l'occasion du 20^e anniversaire de son assassinat, en tant que recueil d'interventions de plusieurs universitaires algériens et étrangers sur l'œuvre du défunt dramaturge abordant trois axes essentiels, à savoir l'expérience de l'écriture théâtrale chez Abdelkader Alloula et l'influence de la tradition populaire dans ses œuvres, l'influence étrangère dans les œuvres du dramaturge algérien.

L'auteur de l'ouvrage a cité quelques chapitres, notamment celui abordant l'intervention d'Ahmed Cheniki, pour qui la pièce «El Meida» de Alloula, a constitué une véritable révolution dans le théâtre et un tournant dans la carrière du dramaturge qui a ainsi entrepris une nouvelle expérience du théâtre sous l'influence de la «halqa», du «goual» et du conte populaire. Pour sa



part, Mourad Senouci, directeur du théâtre régional d'Oran a souligné que l'œuvre de Abdelkader Alloula a laissé une empreinte indélébile sur le théâtre algérien et sur la recherche académique, rappelant que Alloula a utilisé une langue médiane entre l'arabe classique et le dialecte à la portée de tous.

Lors des débats, les intervenants se sont accordés que Alloula a jeté les bases d'une nouvelle piste dans le théâtre que les chercheurs et dramaturges doivent fructifier et que la halqa, le goual, le patrimoine culturel, la société, le théâtre mondial forment, en quelque sorte, l'imaginaire du dramaturge Abdelkader Alloula. Lors de cette rencontre, une séance de vente-dédicace de cet ouvrage a été organisée.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAUX
DE LA WILAYA DE DJELFA
N° fiscal 17014021039

MISE EN DEMEURE N°01

-Vu le marché relative à la réalisation du projet:
Protection de la ville de Messaad contre les inondations :

-Lot N°10 site: Chaabet Bouabdelli Réalisation collecteur DEP en béton armé DN 800 mm L=900 ml DN 1000mm L=600 ml

Visé par le comité des marchés de la Wilaya de Djelfa sous le n° 60 du 12/01/2017 et par le contrôleur financier sous le n° 631 du 31/12/2017

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°03/2018 du 03/01/2018 notifié le 03/01/2018.

- Vu l'ordre de service d'arrêt des travaux N°11/2018 du 07/01/2018 notifié le 07/01/2018.

- Vu l'ordre de service de reprise des travaux N°56/2018 du 11/09/2018 notifié le 11/09/2018.

- l'entreprise Medguedem Abdelkader domiciliée à la cité jaafour merbah Commune de Ain Oussera est mise en demeure pour démarrer les travaux relatifs au marché précité dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de parution du présent avis

Passé le délai de 08 jours et faute de quoi, le service contractant prendra des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription administrative de Draria
Commune de Khraicia
NIF 41000200001608501055

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2018

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Khraicia lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant :

L'acquisition des moyens de traitement et de collecte des déchets solides ménagers au profil de la commune de Khraicia :

- Lot n°01 : un (01) camion à benne tasseuse 12m³ (+-1m³)
- Lot n°02 : un (01) camion à benne de 2.5 tonnes
- Lot n°03 : une (01) micro benne de 04m³
- Lot n°04 : une (01) station lavage mobile avec nettoyeur à pression
- Lot n°05 : une (01) motopompe
- Lot n°06 : deux cents (200) bacs en plastique de 240 litres
- Lot n°07 : un (01) vide fosse tractable

Les fournisseurs et les entreprises spécialisées et après la vérification de ses moyens professionnels et financiers et techniques intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'un montant de deux milles (2000.000DA) dinars, le cahier des charges doit être retiré au niveau du siège de la commune de Khraicia sis à avenue Ali Slambi Khraicia, par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désigné à cet effet conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges à savoir le dossier de candidature - offre technique et offre financière, pour la liste sommaire des pièces exigées faire renvoi à l'article 14 y afférent au cahier des charges.

Les offres doivent être déposées au niveau du siège de la commune de Khraicia wilaya d'Alger sous pli cachetés avec mention : «A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres» Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/2018 portant : «L'acquisition des moyens de traitement et de collecte des déchets solides ménagers au profil de la commune de Khraicia».

Pour la forme et le contenu de l'offre se référer aux dispositions de l'article 14 du cahier des charges.

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale, le BOMOP.
- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis en séance publique en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui aura lieu au siège de la commune de Khraicia le jour correspond à la date de dépôt des offres à 14h00.
- La durée de validité des offres : les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

DANS UN TÉMOIGNAGE ÉCRIT ET PUBLIÉ À TITRE POSTHUME PAR LE QUOTIDIEN "EL-WATAN" Abane Ramdane a lutté «de toutes ses forces» contre la division pour réaliser «l'union sacrée»

Le défunt Abane Ramdane, une des principales figures de la guerre de Libération nationale (1954-1962) a lutté «de toutes ses forces» contre la division pour réaliser «l'union sacrée» qui aboutira au déclenchement de la révolution, a affirmé sa veuve Isa Dehilès, dans un témoignage écrit et publié jeudi à titre posthume par le quotidien *El-Watan*.



«(...) il combattit la division de toutes ses forces afin de réaliser l'union sacrée qui allait déboucher sur une véritable machine de guerre», a-t-elle écrit dans ce témoignage mis à la disposition de la rédaction d'El-Watan par ses enfants, Ali et Nafissa Dehilès.

Évoquant la démarche d'Abane Ramdane, «vivement» critiquée par certaines figures historiques, quand il a demandé à Ferhat Abbas de rejoindre le Front de

libération nationale (FLN), Isa Dehilès a assuré que son défunt mari était «un rassembleur» qui estimait que «la Révolution doit être l'œuvre de tous, sinon elle sera vouée à l'échec».

Selon sa veuve, Abane Ramdane a appelé Ferhat Abbas à rejoindre les rangs du FLN parce qu'il estimait que ce dernier «est un symbole» et qu'il «va irradier le FLN de son aura», affirmant que son mari était «hors de lui» parce que les autres

ne comprenaient pas qu'il ne voulait «rien laisser à la France».

Isa Dehilès a assuré, en outre, qu'Abane Ramdane était un «fervent démocrate assumé» et non «pas un despote», soulignant qu'il «prenait en considération l'avis de son vis-à-vis et savait aussi reculer pour mieux sauter».

«Il n'a jamais imposé ses décisions par la force. Il adorait débattre et se pliait devant la majorité», a-t-elle ajouté, citant pour preuve son inclinaison devant Ben M'hidi et Ben Khedda lorsque ces derniers ont préféré le nom d'El Moudjahid à ceux qu'il avait proposés pour le journal qui allait devenir «le journal de propagande du FLN». «Ben M'hidi et Ben Khedda proposèrent le nom d'El-Moudjahid qui fut d'emblée rejeté par Abane, car ce nom, selon lui, donnait une connotation religieuse. En revanche, il proposa Le Combattant ou Le Résistant qui pour lui serait le dénominateur commun pour toutes les différentes factions qui ont rejoint le Front. Comme Abane s'inclinait toujours devant la majorité, le nom d'El Moudjahid fut retenu et adopté», a-t-elle raconté dans son témoignage.

La veuve d'Abane Ramdane a témoigné également de la grande sensibilité qui caractérisait l'homme, assurant que ce dernier «a carrément sangloté pour Hachemi Hamoud» quand il a appris sa mort sous la torture. «Ne sois pas étonnée qu'on vienne un jour t'annoncer ma mort! On finira tous par passer, ...», aurait-il confié à sa femme.

LES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS : Une atrocité d'Etat des plus terrifiantes

Les participants à une journée d'étude, organisée jeudi au Musée d'art et d'histoire de la ville de Tlemcen à l'occasion de la commémoration des massacres du 17 octobre 1961 à Paris (France), ont souligné l'atrocité des crimes commis à l'encontre des Algériens sortis manifester pacifiquement.

La répression exercée contre les Algériens par les forces de police de Maurice Papon et qualifiée par deux historiens anglais cités par les conférenciers, en l'occurrence Neil Mac Master et Jim House comme «la répression d'Etat la plus atroce connue en Europe occidentale», a été largement abordée dans les diverses communications programmées à cette occasion.

Les participants à cette journée d'étude, dont des professeurs et des chercheurs des universités de Tlemcen et de

Sidi Bel-Abbes, ont également relevé le rôle de la Fédération de France du Front de libération nationale et sa force dans la mobilisation des Algériens et l'organisation des manifestations violemment réprimées par la police parisienne.

Dans sa communication, l'historien Abdelmajid Boudjella a abordé l'atrocité des crimes et la violence «inouïe» utilisée par les forces de la police française pour réprimer les Algériens sortis pacifiquement manifester contre l'instauration du couvre-feu et toute la censure imposée aux médias français.

«Ce silence a été mis à nu grâce à un photographe français, Elie Kagan, au dynamisme de la Fédération de France du FLN et de certains français honorables qui ont réussi à informer l'opinion publique de la réalité

des massacres du 17 octobre 1961», a-t-il souligné.

Dans sa communication intitulée «L'histoire inachevée d'un passé commun: le massacre des manifestants algériens entre mémoire occultée et mémoire sauvée», l'universitaire Latifa Sari-Mohamed a déclaré que le 17 octobre est un fait marquant de la Guerre de libération nationale qui a touché des milliers d'Algériens migrants, appelant à ce que cette importante page de l'histoire fasse l'objet d'«un plus grand intérêt de la part des médias, des cinéastes et des responsables de l'éducation nationale qui devront l'intégrer dans les programmes scolaires nationaux». Pour sa part, le professeur Benkhafou Rachid s'est basé dans sa communication : «Les harkis face aux manifestants algériens» sur des écrits

et des textes de quelques épisodes et aspects terrifiants de la conduite des harkis dans les massacres du 17 octobre 1961 à Paris qui «avaient déjà commis divers crimes en Algérie».

La journée d'étude a été également marquée par la présentation d'autres communications, qui ont porté essentiellement sur le rôle des émigrés dans le mouvement nationaliste algérien et spécialement le parti politique «Étoile nord africaine» et le «Parti du peuple algérien» qui ont contribué dans la sensibilisation des travailleurs algériens, en plus d'une exposition de vieilles photographies retraçant les massacres du 17 octobre, ainsi qu'une seconde exposition la Fédération de France du FLN, son organisation, son organigramme et sa participation financière et militaire dans la révolution.

TISSEMSILT : Plaidoyer pour la création de laboratoires de recherche sur les anciens manuscrits

Les participants à une rencontre sur «les contributions des historiens algériens aux manuscrits, l'historien Yahia Bouaziz comme modèle» ont plaidé, jeudi à Tissemsilt, pour la création de laboratoires de recherche sur les anciens manuscrits. Il a été recommandé, lors de cette rencontre, de créer des laboratoires au niveau des universités du pays avec le concours de chercheurs et spécialistes en manuscrits et patrimoine pour dépoussiérer ce legs culturel algérien. L'accent a été également mis sur la nécessité de créer une banque de données pour les contributions des historiens algériens spécialistes en manuscrits anciens en langues arabe et amazighe au niveau des universités du pays.

Les participants ont appelé aussi à valoriser ce genre de rencontres au profit des étudiants, à encourager les domaines de

recherche et d'ouverture sur des manuscrits écrits dans les différentes langues et à organiser des sessions de formation dans ce domaine. L'enseignement des œuvres et études de Yahia Bouaziz qui a contribué à la découverte de plusieurs manuscrits du patrimoine algérien ancien dont ceux des régions de Touat et de Tamentit (Adrar) a été souligné par les intervenants lors de cette rencontre qui ont proposé d'ouvrir une spécialité dans les domaines de la restauration et de la protection du patrimoine national ancien dans les universités du pays.

Initiée par la bibliothèque principale de lecture publique «Dr Yahia Bouaziz» de Tissemsilt en collaboration avec le centre universitaire de Tissemsilt, cette rencontre a regroupé des étudiants, des chercheurs et des adhérents des annexes de la bibliothèque.

PERSONNALITÉS Recueillement à El Alia à la mémoire de Krim Belkacem



Une cérémonie de recueillement a été organisée, jeudi au cimetière El Alia à Alger, en hommage à la figure historique du combat pour l'indépendance de l'Algérie, Krim Belkacem, qui fut l'un des fondateurs du Front de libération nationale (FLN) et président de la délégation algérienne aux négociations d'Evian en 1962.

Des personnalités nationales et politiques ainsi que d'anciens moudjahidines ont rendu un hommage au «Lion des Djebels», louant son engagement indéfectible pour la libération de l'Algérie d'une longue nuit coloniale.

Né en décembre 1922, à Draâ El Mizan à Tizi Ouzou, le premier responsable des maquis de l'Armée de libération nationale (ALN) en Kabylie, a entamé sa carrière politique en adhérant en 1946 au Parti du peuple algérien (PPA). Il avait implanté des cellules clandestines dans 12 douars autour de Draâ El Mizan. Responsable du PPA-MLTD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) pour la Kabylie en 1952, il avait prôné la lutte armée et réussi à entraîner au moins 500 éléments au maquis, dont Amar Ouamrane, à la veille du déclenchement de la Révolution de novembre 1954.

Il fut membre du Groupe des six qui était à l'origine du déclenchement de la Guerre de libération nationale. C'est dans ce cadre qu'il avait rencontré à Alger, le 9 juin 1954, Mustapha Benboulaïd, puis Mohamed Boudiaf et Didouche Mourad. Suite au Congrès de la Soummam, le 20 août 1956, il devint l'un des membres les plus importants du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) et du Comité de coordination et d'exécution (CCE) qui s'installe à Alger.

Vice-président et ministre des Forces armées dans le 1er Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA), il fut désigné successivement, vice-président et ministre des Affaires extérieures dans le 2e GPRA, le 18 janvier 1960 et vice-président et ministre des Affaires intérieures le 27 août 1961 à Tripoli.

Il fut désigné par les instances politiques de la Révolution à la tête de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, à l'issue desquels il apposera sa signature consacrant le recouvrement de l'indépendance du pays.

Il fut parmi les acteurs les plus en vue de la crise de l'été 1962. Il intégra, dans ce cadre, le Groupe installé à Tizi Ouzou, auquel appartenait également Mohamed Boudiaf.

Krim Belkacem, qui a versé dans l'opposition après l'indépendance, fut condamné à mort par contumace. Il créa dans la clandestinité, avec ses compagnons de lutte, dont le commandant de l'ALN Slimane Amirat, le Mouvement pour la défense de la révolution algérienne «MDRA». Le 18 octobre 1970, Krim Belkacem est assassiné dans un hôtel à Francfort.

JOJ-2018 / BOXE: Les Algériens Douibi et Hacid en argent, Chaïb 4^e

Les Algériens Farid Douibi (75 kg) et Mohamed-Amine Hacid (91 kg) ont remporté les médailles d'argent de leurs catégories, lors du tournoi de boxe des Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ), après leurs défaites en finales disputées mercredi soir à Buenos Aires en Argentine. Qualifié en finale aux dépens du Samoan Poutoa Jason (5-0), Farid Douibi n'a pu rivaliser avec le Brésilien Keno Machado qui remporté le titre olympique de la jeunesse sur le score de 5-0.

La médaille de bronze de la catégorie des 75 kg est revenue au Thaïlandais Jongjoh Weerapong, vainqueur du Samoan Poutoa Jason (5-0). Mohamed-Amine Hacid a offert une autre médaille d'argent à l'Algérie, après sa défaite en finale devant le Kazakh Oralbay Aibek (5-0).

Lors de sa demi-finale, Hacid avait écarté difficilement de son chemin le Tchèque Mikustak Daniel (3-2), 4^e du tournoi après sa défaite lors de la petite finale pour le bronze face au Portoricain Alvin Canales (5-0). Quant à l'unique boxeuse algérienne aux JOJ-2018, Chaïb Ichrak, elle a échoué au pied du podium (4^e place) dans la catégorie des 75 kg après sa défaite pour la médaille de bronze face à la Kazakhe Ryabets Nadezhda (5-0).

Exemptée du 1^{er} tour, Chaïb a été éliminée en demi-finale par la Française Tallya Brillaux (5-0). Le titre olympique de la jeunesse des 75 kg (filles) a été arraché par la Russe Shamonoya Anastasiia, vainqueur de la Française Brillaux (3-2).

Pour sa part, le 4^e pugiliste algérien engagé aux JOJ, Hichem Maouche, a pris la cinquième place chez les 49 kg, après un seul succès face à l'Afghan Naeemi Sultan Mohammed. Auparavant, Maouche avait perdu ses deux premiers combats devant l'Irlandais Clancy Dean Patrick et le Britannique Price Ivan.

Le tournoi de boxe des JOJ-2018 se poursuit jeudi avec les derniers combats, mais il a pris fin pour les pugilistes algériens qui remportent ainsi deux médailles d'argent lesquelles s'ajoutent à celles du lutteur Fateh Benferdjallah (80 kg) et des athlètes Mohamed Ali Gouaned (800m) et Loubna Benhadja (400m/haies) de la même couleur. Ces quatre médailles olympiques réussies chez les jeunes, à l'occasion des 3^{es} JOJ, sont une première dans les annales du sport algérien.

La délégation algérienne pour les JOJ-2018 de Buenos Aires (6-18 octobre) était composée de 30 athlètes (18 garçons, 12 filles) engagés dans 11 disciplines (athlétisme, judo, boxe, voile, escrime, badminton, aviron, natation, gymnastique, lutte et haltérophilie). Son retour à Alger est prévu samedi.

CROSS DU CHALLENGE DU NOMBRE DE L'ANP : Forte participation à Ouargla

Pas moins de 1.183 coureurs issus de différentes directions et unités de la garnison d'Ouargla ont pris part au cross du Challenge du nombre de l'Armée nationale populaire (ANP), organisé jeudi au complexe sportif de la 4^{ème} région militaire (RM) à Ouargla. Ce rendez-vous sportif s'est déroulé sur des parcours de 12, 7 et 5 kilomètres, conformes aux catégories d'âge des participants (moins de 28 ans, 28 à 35 ans et plus de 35 ans), selon les organisateurs. Dans une allocution d'ouverture, prononcée au nom du commandant de la 4^{ème} région militaire, le chef d'Etat-major de la 4^{ème} RM, le général Farhati Tahar a indiqué que cette compétition, qui entre dans le cadre du programme de la saison sportive 2018/2019, vise à évaluer les capacités d'endurance ainsi que les aptitudes physiques et psychologiques de l'élément militaire, appelant les athlètes à faire prévaloir l'esprit fair-play. Ce Challenge du nombre de l'ANP qui a été clôturé par une cérémonie de remise de médailles et de titres d'encouragement aux vainqueurs, a donné lieu aux résultats suivants :

Catégorie des moins de 28 ans :

- 1- Bellahmar Abdelkader (94^{ème} compagnie de police militaire)
- 2- Korchi Abdelkader (// // // //)
- 3- Rabia Mourad (// // // //)

Catégorie des 28 à 35 ans :

- 1- Hassid Adel (Direction régionale des services de santé militaire)
- 2- Chérif Hamza (94^{ème} compagnie de police militaire)
- 3- Belaïla Yaçine (// // // //)

Catégorie des plus de 35 ans :

- 1-Mireche Ahssan (Hôpital militaire régional universitaire d'Ouargla)
- 2-Benaouda Mustapha (4^{ème} Commandement de la gendarmerie nationale)
- 3-Fetichi Rachid (Hôpital militaire régional universitaire d'Ouargla).

APS

OLYMPISME Le COA célèbre ses 55 ans d'existence

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a célébré jeudi à Alger ses 55 ans d'existence lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au Musée olympique algérien. La journée a débuté par une visite guidée du musée conduite par son directeur Mohamed Lazhari-Yamani, premier représentant de l'Algérie aux Jeux olympiques (Tokyo-1964), qui a présenté aux invités les différents dons garnissant le musée et quelques archives.

Par la suite, un film retraçant les participations algériennes aux différentes éditions des JO a été diffusé, avant de laisser place aux interventions portant sur l'histoire du COA et les participations algériennes aux JO et JO de la jeunesse.

"Ce 55^e anniversaire marque toute une épopée du COA depuis le début de sa constitution, c'est un devoir de mémoire. Le COA a été toujours l'autorité morale pour le sport en Algérie. Comme constaté aujourd'hui, plusieurs personnalités du mouvement sportif étaient bien représentées et je pense qu'une harmonie importante est en train de s'implanter entre le ministère de la Jeunesse et des Sports, le COA et les Fédérations nationales laquelle donnera sûrement des résultats à l'avenir", a déclaré à l'APS le président du COA, Mustapha Berraf.

Et d'enchaîner: "Parmi les présents, plusieurs ont consacré une très grande partie



de leur vie à véhiculer les valeurs olympiques et les valeurs du sport. Je profite de cette occasion pour appeler tous les acteurs du mouvement sportif algérien à préserver l'esprit sportif et à pratiquer un sport propre". De son côté, Yamani, pionnier de la gymnastique algérienne et ancien président de l'Union africaine de la discipline, estime que cette journée "est très importante car elle écrit l'histoire

du COA que le peuple algérien doit connaître".

Pour l'ex-judokate Soraya Haddad, médaillée de bronze aux JO-2008 de Pékin, «le COA a été toujours présent pendant notre carrière et nous a toujours aidés à accomplir notre devoir. C'est grâce à lui qu'on constitue une famille avec tous les champions et anciens athlètes. Nous sommes reconnaissants pour cette considération". Outre des invités

d'honneur, à l'image de représentants du corps diplomatique accrédités en Algérie, cet événement a été marqué par la présence de plusieurs figures du mouvement sportif national notamment d'anciens champions olympiques, des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports et des présidents et représentants des Fédérations sportives algériennes.

BLIDA : Près de 1.200 participants au challenge du nombre de l'ANP

Près de 1.200 éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) (tout âges et tout grades confondus), représentant différentes unités et corps régionaux de la Première région militaire (PRM), ont pris part, jeudi, au Challenge du nombre, couru sur le parcours régional de cross country du Groupe sportif du siège de la PRM de Blida, a-t-on appris des organisateurs.

En donnant le coup d'envoi de cette compétition sportive, coïncidant avec le lancement du programme d'entraînement de l'année 2018/2019, le comman-

dant régional de la défense aérienne de la PRM, le général Arslane Ouertsi, a souligné l'intérêt suprême « conféré par le Haut commandement de l'ANP à la promotion du sport militaire, en tant que pierre de voûte de la bonne condition physique des éléments militaires.

Cette compétition est, également, une opportunité offerte aux participants pour faire montre de leur esprit sportif supérieur, a-t-il ajouté, appelant ces derniers au respect de la discipline militaire et des règles de la concurrence loyale. Dans la

catégorie des - de 28 ans, la première place du podium est revenue au caporal contractuel Houari Boutbel, du Groupement de la façade maritime centre des gardes-côtes.

Pour ce qui est de la catégorie des 28-35 ans, la première place est revenue à Yakoub Koukou, caporal contractuel à la brigade du Centre régional de médecine chirurgicale, alors que chez les plus de 35 ans, elle été remportée par le caporal-chef Tarek Loudjani de la 11^{ème} compagnie du quartier général,

FÉDÉRATION DE BOXE: Assemblée générale extraordinaire le 26 octobre à Alger

La Fédération algérienne de boxe (FAB) tiendra une assemblée générale extraordinaire (AGEX) le 26 octobre (15h00) au Complexe sportif de Chéraga (Sveltess) d'Alger, a appris l'APS jeudi de l'instance fédérale. L'ordre du jour de cette AGEX concerne l'installation des commissions de candidature et de re-

cours pour l'élection d'un nouveau président de l'instance fédérale, conformément aux directives du ministère de la Jeunesse et des Sports, souligne la même source.

Une correspondance émanant du ministère de la Jeunesse et des Sports a sommé l'actuel président de la FAB, Abdelleslam Draa, à organi-

ser une AGEX dans les plus brefs délais afin d'élire un nouveau président, interdisant l'ancien président déchu, Abdelmadjid Nehassia, de se porter candidat, avait déclaré à l'APS le porte-parole de la FAB, Lyes Latreche.

Pour rappel, l'Assemblée générale extraordinaire de la FAB, réunie le 15 juillet 2017 au

Centre Ghermoul d'Alger, avait retiré sa confiance au président de l'instance fédérale, Abdelmadjid Nehassia, et une assemblée électorale avait été organisée le 1^{er} août. Nehassia avait été élu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi.

Zetchi optimiste quant à l'adoption par l'assemblée générale de la FAF du projet de réalisation de centres de formation

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, s'est dit «optimiste», jeudi, à Sétif, quant à l'adoption à l'unanimité du projet de réalisation de centres de formation, par l'assemblée générale extraordinaire de la FAF, prévue le 27 octobre en cours, au centre technique national de la FAF de Sidi Moussa.

Au cours de la rencontre regroupant les présidents des clubs de l'Est évoluant dans les 2 ligues professionnelles 1 et 2, les présidents des ligues des wilayas de l'Est et du Sud-Est, des directeurs de wilayas de la jeunesse et des sports et des membres du bureau fédéral, Zetchi a considéré cette rencontre comme «importante», car elle vise à présenter aux acteurs concernés toutes les données sur le projet visant à réaliser des centres de formation aux 4 coins du pays.

Il a également indiqué que cette réunion est la dernière de la série de rencontres préalables à l'adoption du projet de centres de formation de football avant la tenue de l'AGE de la FAF prévue le 27 octobre en cours à Sidi Moussa, à Alger.

Les critères de localisation des centres tiendront

compte des facilités accordées par les autorités locales dont l'accès au foncier, a ajouté Zetchi en soulignant que ces centres encadrés par des experts seront ouverts à tous les talents au terme de sélections qui toucheront tout le territoire du pays.

Le président de la Fédération algérienne de football a également évoqué la question de la non ouverture du capital des clubs aux investisseurs affirmant que la FAF est disposée à jouer le rôle de médiateur pour attirer les investisseurs vers



les clubs désirant ouvrir leur capital. Ace propos, le président de l'ES Sétif (ligue professionnelle 1 de football), Hassan Hamar a exprimé sa disposition à ouvrir le capital du club s'il trouvait un investisseur désireux d'y investir. La ren-

contre a passé en revue plusieurs préoccupations des présidents des clubs des deux ligues 1 et 2 de football et a donné lieu à la projection d'une vidéo sur le projet de centre de formation de football projeté dans la wilaya de Tlemcen.

CAN 2018 DAMES (PRÉPARATION) ALGÉRIE : L'attaquante Bouhani sérieusement touchée à la cheville (FAF)

L'attaquante vedette de l'équipe nationale de football (dames) Naima Bouhani s'est blessée jeudi au niveau de la cheville, lors du match amical disputé en déplacement face au Maroc (défaite 3-1) au stade municipal de Kenitra, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Ghana (17 novembre - 1er décembre), a annoncé la fédération algérienne (FAF) jeudi soir sur son site officiel.

«Au-delà de ce test plein de renseignements pour la sélection nationale, Radia Fertoul, c'est la blessure de l'attaquante vedette de l'équipe Bouhani Naima qui a inquiété toute l'équipe. Sur une action anodine l'internationale algérienne a contracté une blessure qui a nécessité son transport en urgence à l'hôpital», a indiqué la FAF dans un communiqué.

«En présence du docteur Damardji, la joueuse algérienne s'est vue mettre un plâtre en attendant son retour à Alger pour explorer et définir la gravité de la blessure. Bouhani est soumise à un repos total. Elle sera de retour avec l'ensemble de la délégation algérienne dans trois jours», explique la même source. Les sélections algérienne et marocaine disputeront un second match amical lundi prochain.

Les Algériennes s'étaient qualifiées pour la CAN 2018 en dominant l'Éthiopie en aller et retour (3-1, 3-2). Les huit équipes qualifiées pour la CAN féminine sont : le Ghana (pays hôte), l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Cameroun, le Kenya, le Mali, le Nigeria et la Zambie. Les trois premiers à l'issue du tournoi se qualifieront pour la Coupe du Monde 2019 en France.

LIGUE 1/MC ORAN :

Le wali dit «œuvrer» à convaincre une société étatique à accompagner le club

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi a révélé avoir entamé des démarches auprès de certains ministères et des sponsors dans le but d'ouvrir le capital social de la société sportive par actions (SSPA) du MCO à une entreprise étatique.

S'exprimant devant la presse en marge de la visite qu'il a rendue aux joueurs du MCO la veille de leur match à domicile contre le co-leader de la Ligue 1 de football la JS Kabylie, ce vendredi (17h00) au stade Ahmed-Zabana, le responsable a indiqué qu'il euvrait depuis quelques temps afin de convaincre une entreprise nationale de prendre en charge le MC Oran en bute à des problèmes financiers énormes.

« On veut donner au MCO une assise financière solide. On est en train

d'activer pour également convaincre des sponsors à rejoindre le club. Et puis, nous en tant qu'autorités locales, sommes tout le temps au chevet du club en mettant les joueurs dans les meilleures dispositions quelle que soit la situation», a-t-il assuré.

Il est à rappeler qu'une première démarche dans ce sens a été effectuée par les dirigeants mouloudiens en direction de Naftal en fin 2012 afin que cette filiale de Sonatrach rachète la majorité des actions de la SSPA de la formation oranaise, mais elle a été vouée à l'échec. La wilaya d'Oran avait accordé au «Mouloudia» un subvention de près de 20 millions DA avant le début de cet exercice.

Elle s'est chargée dernièrement de réhabiliter l'ancien siège du club situé au centre ville, tout en s'enga-

geant à s'acquitter des dettes cumulées auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la ville, propriétaire du siège resté fermé depuis plus de 20 ans.

Le chef de l'exécutif, qui a également assisté les «Hamraoua» par près de 40 millions DA la saison passée émanant du fond de la wilaya et de la contribution des industriels de la ville, a exhorté pour l'occasion les joueurs à faire de la réception de la JSK «leur véritable départ cette saison», après avoir réalisé jusque-là des résultats mitigés comme l'atteste la 9e place qu'ils occupent au classement avec 12 points, distancés de 10 unités par leur adversaire du jour, seule formation invaincue depuis le début de saison.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION 2019:

L'USM Bel-Abbès dépose son dossier d'engagement au dernier moment

L'USM Bel Abbès s'est finalement engagée jeudi en Coupe de la Confédération de football (CAF), soit le dernier jour des délais impartis par l'instance footballistique africaine de football, a-t-on appris hier du club de Ligue 1 «Mobilis». L'USMBA, qui traverse une crise multidimensionnelle, a évité ainsi un forfait qui se profilait à l'horizon, au moment où la direction du club est confrontée à d'énormes problèmes financiers et son effectif est toujours sans entraîneur

en chef. Les gars de la «Mekerra» participeront à la Coupe de la Confédération pour la deuxième fois de l'histoire du club grâce à leur trophée de Coupe d'Algérie remporté en mai dernier. Cette participation africaine intervient au moment où le président Abdelghani El Hennani brande la menace de jeter l'éponge, indique-t-on encore. Ce responsable, qui a succédé à Okacha Hasnaoui il y a quelques semaines, n'a pas apprécié la pression exercée sur lui par les sup-

porters après avoir échoué à engager l'entraîneur Cherif El Ouezzani dont le retour au club est vivement réclamé par la galerie locale, informe-t-on.

Cherif El Ouezzani, qui a mené les Vert et Rouge à triompher en Coupe d'Algérie, a exigé, au cours de ses négociations pour succéder au suisse-tunisien, Moez Bouakaz, d'obtenir les arriérés de ses salaires au titre de la saison passée, une revendication qu'El Hennani s'est dit incapable de satisfaire pour le mo-

ment, précise-t-on de même source. Le président de l'USMBA devait même vendre ses actions estimées à près de 5 millions DA à l'ex-directeur général du club, Kaddour Benayad, dans la journée de jeudi, mais l'opération est tombée dans l'eau, selon ce dernier. La formation phare de Sidi Bel Abbès, qui occupe la 15e et avant dernière place au classement du championnat avec seulement six points, accueille vendredi l'USM Alger dans un match en retard.

LIGUE 2 MOBILIS :

Saadoune succèdera à El Morro à la tête de la SSPA/ASM Oran

Mohamed Saadoune succèdera dans les prochains jours à Mohamed El Morro à la tête de la société sportive par actions (SSPA) de l'ASM Oran (Ligue 2), a-t-on appris jeudi de l'actuel président. La nomination d'un nouveau président directeur général (PDG) de la SSPA/ASMO est motivée par la récente désignation d'El Morro au poste de directeur général des Jeux méditerranéens (JM) qu'organisera Oran en 2021, a précisé ce dernier à l'APS.

«Mes nouvelles fonctions m'obligent à me retirer de la présidence de l'ASMO pour me consacrer totalement à la préparation des JM 2021 qui demeurent un rendez-vous très important» a-t-il indiqué, informant au passage qu'il restait toutefois membre de l'assemblée générale des actionnaires de l'ASMO.

L'installation d'El Morro dans ses nouvelles fonctions, prévue initialement pour ce jeudi, a été reportée à une date ultérieure, a encore souligné l'intéressé. Outre l'arrivée de Saadoune à la tête de la SSPA/ASMO, l'assemblée générale des actionnaires, qui devrait se tenir dans le courant de la semaine prochaine, procédera également à la nomination de Larbi Oumamar, au poste de directeur général.

Oumamar, membre du bureau fédéral de la FAF, occupait jusque-là, les fonctions de président de la section football dans le club de la capitale de l'Ouest du pays. L'ASMO, l'assemblée générale des actionnaires, qui devrait se tenir dans le courant de la semaine prochaine, procédera également à la nomination de Larbi Oumamar, au poste de directeur général.

LIGUE 1 ET 2 «MOBILIS» : Le président de l'US Biskra écope de six mois de suspension dont trois avec sursis (LFP)

La commission de discipline de la ligue de football professionnel (LFP) a infligé une suspension de six mois, dont trois avec sursis, au président de l'US Biskra, Farès Benaïssa, «pour tentative d'agression envers officiel de match», lors de la rencontre contre le MC Saïda (1-1) disputée le 29 septembre dernier pour le compte de la 8e journée de Ligue 2 «Mobilis», a indiqué la LFP.

Le président de l'USB qui a été signalé sur la feuille de match et le rapport de délégué «pour avoir eu un mauvais comportement envers l'arbitre directeur devant les vestiaires», devra en outre s'acquitter d'une amende de 80.000 DA, souligne la même source.

D'autre part, l'USM Alger et le MO Bejaïa, ont été sanctionnés d'une amende de 60.000 DA pour «d'utilisation de fumigènes».

Quant au meneur de jeu du CS Constantine, Abdennour Belkhir, il a écopé d'un match de suspension ferme plus 30.000DA d'amende.

LIGUE 1 MOBILIS : L'entraîneur Abdelkader Amrani accepte de rester au CS Constantine

L'entraîneur du CS Constantine, Abdelkader Amrani, «a accepté de rester au club», après que la direction du club l'a convaincu de revenir sur sa décision de démissionner de son poste, a déclaré, jeudi à l'APS le manager général de ce club de Ligue 1 Mobilis.

Le coach des Sanafir, qui avait annoncé sa démission lundi dernier après la défaite du CSC contre le MCA, au stade 5-juillet 1962, sur le score 2 à 1, a été soutenu par les responsables du club constantinois qui ont refusé de laisser partir «le technicien qui a orchestré le succès du titre de championnat de l'édition précédente», a expliqué Tarek Arama.

En raison des résultats négatifs du CSC, enregistrés depuis le début du championnat, le «doyen des entraîneurs algériens», comme le surnomme la presse locale, avait prévu, avant de revenir sur sa décision, de rendre le tablier après le match prochain contre l'olympique de Médéa quel que soit le résultat, a précisé le premier responsable du club.

Le manager général du CSC qui a insisté auprès du technicien tlemcénien pour que ce dernier continue

l'aventure avec les vert et noir, a avancé que rien n'est encore joué au championnat et que sa démission ne rendra pas service au club, notamment à quelques jours du match de la Supercoupe d'Algérie, qui opposera le 1er novembre prochain le CSC à l'USM Bel Abbès.

Les supporters du CS Constantine, qui ont exprimé à travers les réseaux sociaux leur refus d'un départ du maître à bord du navire clubiste, ont manifesté leur soutien à Amrani, estimant que son travail est irréprochable et que c'est aux joueurs de faire la différence sur le terrain, a-t-on relevé.

Le CS Constantine, qui affrontera



samedi prochain l'olympique de Médéa au stade du chahid Hamlaoui pour le compte de la 11ème journée du championnat de ligue 1 Mobilis, sera privé des services de la plupart de ses principaux joueurs, entre autres Abid, Chahrour, Aroussi, Belkhir, Lamri et Salhi.

CAN-2019 (QUALIFICATIONS / GR. D):

La Gambie dépose des réserves contre un joueur togolais

La Fédération gambienne de football (GFF) a déposé des réserves contre le défenseur togo-

lais James Olufade «qui serait inéligible car de nationalité nigériane», rapportent jeudi des médias africains. D'après la GFF, le latéral gauche des Eperviers serait de nationalité nigériane et serait apparu comme tel sur le site de la Confédération africaine de football (CAF) lors de son enregistrement dans une compétition en 2016, sous les couleurs de New Stars de Douala (Cameroun).

A en croire la fédération gambienne, son homologues togolaise n'aurait pas respecté les critères nécessaires pour que le joueur de 24 ans puisse changer de nationalité sportive.

Apparu pour la première fois sous les couleurs du Togo en septembre dernier face au Bénin

(0-0), Olufade avait pris part au match nul (1-1) entre Scorpions et Eperviers le 12 octobre à Lomé pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la CAN-2019, mais était resté sur le banc lors de la manche retour remportée par les hommes de Claude Le Roy mardi dernier à Banjul (1-0). A l'issue de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN-2019, l'Algérie et le Bénin sont en tête du groupe D devant le Togo (5 pts). La Gambie ferme la marche (2 pts). Lors de la prochaine journée prévue entre le 16 et le 18 novembre, le Togo accueillera l'Algérie et le Bénin se déplacera à Banjul pour affronter la Gambie. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la CAN-2019.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2018: Abid Charef et Etchiali en stage à Abou Dhabi le 6 décembre (Fifa)

Les arbitres algériens Abid Charef Mehdi et Abdelhak Etchiali, retenus pour officier à la phase finale de la Coupe du Monde des clubs 2018, effectueront un stage dans la capitale émiratie Abou Dhabi du 6 au 12 décembre, a indiqué mercredi la Fédération internationale de football (Fifa). Tous les arbitres sélectionnés arriveront à Abou Dhabi le 6 décembre afin de finaliser leur préparation sur place, précise l'instance internationale sur son site officiel. La Commission des arbitres de la Fifa a retenu six trios issus des six confédérations pour officier les matchs du Mondial des clubs 2018 aux Emirats arabes unis. La Fifa a également désigné huit arbitres supplémentaires qui officieront en tant qu'arbitres assistants vidéo lors de la compétition. La Coupe du Monde des clubs, Emirats arabes unis-2018, aura lieu à Abou Dhabi et Al-Aïn du 12 au 22 décembre, jour de la finale qui sera disputée au Zayed Sports City Stadium de la capitale émiratie.

Liste des arbitres sélectionnés pour le Mondial des clubs 2018:

AFC: Sato Ryuji (JPN), Sagara Toru (JPN), Yamauchi (JPN)

CAF: Abid Charef Mehdi (ALG), Abdelhak Etchiali (ALG), Anouar Hmila (TUN)

Concacaf: Marrufo Jair (USA), Anderson Franck (USA), Rockwell Corey (USA)

Conmebol: Sampaio Wilton (BRA), Figueiredo Rodrigo (BRA), Boshilia Bruno (BRA)

OFC: Conger Matt (NZL), Makasini Tevita (TGA), Rule Mark (NZL)

UEFA: Rocchi Gianluca (ITA), Di Liberatore Elenito (ITA), Tonolini Mauro (ITA)

Arbitres assistants vidéo:

Mohamed Mohamed Abdulla (UAE), Geiger Mark (USA), Vigiliano Mauro (ARG), Gil Pawel (POL), Irrati Massimiliano (ITA), Makkellie Danny (NED).

CAN 2018 DAMES (PRÉPARATION): La sélection algérienne s'incline face au Maroc 3-1 en amical

La sélection algérienne féminine de football s'est inclinée face à son homologue marocaine sur le score de 3 à 1, mi-temps (1-1) jeudi au stade municipal de Kenitra (Maroc) en match amical de préparation en prévision des prochaines échéances. Les Algériennes ont ouvert le score dès la 10e minute de la partie par le biais de Assia Sidhoum avant que Jraïdi Ibtissam n'égalise pour la sélection marocaine (31').

Jraïdi parvient à inscrire un deuxième but pour le Maroc en seconde période (53e). A une minute de la fin du temps réglementaire (89e), Zineb Redouani aggrave le score en marquant un troisième but sur penalty en faveur du onze marocain. Les sélections algérienne et marocaine disputeront un second match amical le lundi 22 octobre 2018.

L'équipe algérienne dirigée par la sélectionneuse Radia Fertoul prépare la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 prévue au Ghana du 17 novembre au 1er décembre prochain. Les Algériennes s'étaient qualifiées pour la CAN 2018 en dominant l'Éthiopie en aller et retour (3-1, 3-2).

Les huit équipes qualifiées pour la CAN féminine sont : le Ghana (pays hôte), l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Cameroun, le Kenya, le Mali, le Nigeria et la Zambie. Les trois premiers à l'issue du tournoi se qualifieront pour la Coupe du Monde 2019 en France. La CAF procédera, le dimanche 21 octobre à Accra, au tirage au

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

MATRICULE FISCALE: 09983019000716/ N.I.S : 0002.3901.60095.44

MISE EN DEMEURE N°04 ET FINAL

Vu:

Le marché n° 365 en date du 22-10-2015 conclu avec l'entreprise DU GRANDS TRAVAUX & HYDRAULIQUE-HENKA DJAAFAIR, C/le 11 NOVEMBRE Commune El Oued chargée du projet de Réalisation (d'un puits d'eau potable + AEP) dans la zone d'activités communale d'Oued El Ahenda.

- N° d'opération: CK5(FSDRS) 175.3.262.139.14.01.

- Le marché est engagé le 07-12-2015 sous le n° 714.

- L'ODS n° 39 en date du 14-12-2015.

- L'ODS d'arrêt n° 06 en date du 21-03-2016.

- L'ODS reprise n° 11 en date du 10-05-2016.

- L'ODS d'arrêt n° 05 en date du 20-06-2016.

- L'ODS reprise n° 06 en date du 14-01-2018.

- Délais contractuel: 200 jours.

- L'avis n° 46 en date du 09-01-2018.

- MISE EN DEMEURE N°01 Lancé le 01/02/2018 dans un journal elmaghreb et elbilad.

- MISE EN DEMEURE N°02 Lancé le 21/02/2018 dans un journal elyam et la nation.

- MISE EN DEMEURE N°03 Lancé le 30/05/2018 dans un journal elmaghreb elwasat et l'expression.

De cela je vous ordonne de procéder à l'essai des Canales et la réception de tous les défauts dans le cas échéants et la réception provisoire des travaux, dans un délai ne dépasse pas 72 heures de la première parution de cette mise en demeure dans les journaux nationaux, à défaut et le non-respect de cette dernière mène à la résiliation unilatérale et au tors de votre entreprise.

LIVERPOOL FIXE LE PRIX D'ORIGI

Le belge est autorisé à quitter les Reds cet hiver. A quelques semaines de l'ouverture du mercato hivernal, la formation de Liverpool serait disposé à lâcher son attaquant, Divock Origi. L'international belge est en manque de temps de jeu et souhaiterait rapidement quitter les Reds. La formation de Galatasaray est sur les rangs pour l'accueillir. Côté transfert, le club de la Mersey réclame près de 23 millions d'euros pour lâcher l'ancien lillois.



BUFFON FAIT LE POINT SUR SON AVENIR !

Gianluigi Buffon, arrivé au Paris Saint-Germain cet été en provenance de la Juventus, s'est exprimé au sujet de son avenir. À 40 ans, c'est encore un tout jeune garçon. Gianluigi Buffon et sa jeunesse éternelle ont débarqué au Paris Saint-Germain cet été et alors que certains observateurs annonçaient des problèmes avec Alphonse Areola, habituel titulaire dans les cages parisiennes, force est de constater que les choses se passent plutôt bien. La légende de la Juventus semble se plaire au PSG et sait se mettre de côté, prenant plaisir à conseiller ses plus jeunes coéquipiers et jouant parfois un rôle d'adjoint de Thomas Tuchel. De quoi imaginer déjà un avenir sur les bancs de touche ? Pas vraiment, puisque Gianluigi Buffon semble plutôt enclin à suivre les traces de Pavel Nedved, son ancien coéquipier à la Juventus, comme dirigeant. « Un avenir à la télévision serait une possibilité, mais avant que le PSG me contacte et alors que je pensais arrêter ma carrière, j'avais commencé à discuter d'un rôle au sein de la Fédération italienne de football » a expliqué le gardien de but du Paris Saint-Germain, dans les colonnes de La Gazzetta dello Sport. « C'est quelque chose que je pourrais reprendre en considération à l'avenir, mais il faudra voir le contexte et les réelles possibilités de faire quelque chose d'utile ».

Alexis Sanchez veut partir de Manchester United

Depuis son arrivée à Manchester United lors du mois de janvier, Alexis Sanchez n'est que l'ombre de lui-même.

À l'image de son équipe, l'international Chilien est en difficulté, et ne parvient pas à s'affirmer comme un véritable leader offensif. En froid avec José Mourinho, le principal intéressé aurait manifesté son envie de quitter les Red Devils dès que possible. En vingt-cinq rencontres sous le maillot Manucunien, l'ancien joueur d' Arsenal totalise seulement quatre réalisations, une statistique inconcevable pour un buteur de son statut. Au-delà des statistiques, Sanchez donne l'impression d'avoir perdu ce qui faisait auparavant l'efficacité de son jeu.

Prévisible dans ses dribbles et dans ses tentatives, il privilégie trop souvent la solution individuelle, et l'accumulation de mauvais choix semble avoir provoqué une perte de confiance chez lui. Son but vainqueur face à Newcastle (3-2), son premier en Premier League depuis avril, n'est qu'un épiphénomène qui ne devrait pas améliorer concrètement sa situation sur le long terme. Ainsi, le Daily Mail affirme qu'Alexis Sanchez aurait demandé à son agent d'entamer des recherches, afin de lui dénicher un nouveau contrat intéressant dans un autre



DE BRUYNE TOUT PROCHE D'UN RETOUR

Depuis la fin de la Coupe du monde, Eden Hazard ne cesse de répéter qu'il aimerait pouvoir rejoindre le club de ses rêves, le Real Madrid, mais assure en parallèle être très heureux à Chelsea. Sous contrat jusqu'en 2020 sur les bords de la Tamise, l'attaquant international belge serait justement en négociations avec sa direction, qui tente de le faire repousser pour repousser d'éventuels assauts de la Maison Blanche.

Et selon les dernières informations de Sky Sports, les tractations pourraient aboutir prochainement. En effet, celui qui était arrivé en 2012 en provenance de Lille et avait prolongé une première fois en 2015 pour toucher 12 millions d'euros annuels, se serait vu proposer une augmentation salariale de 6 Me par an, pour atteindre donc 18 Me.



ICARDI VEUT PROLONGER

Annoncé au Real Madrid depuis plusieurs mois, et plus récemment du côté de Chelsea, Mauro Icardi n'a visiblement aucune intention de quitter l'Inter Milan. « Je suis heureux de rester ici », a confié à Sky Italia l'attaquant argentin, sous contrat jusqu'en 2021.

« Il y a eu des contacts mais j'ai décidé de rester ici, pour moi et ma famille. Je rêve de jouer la Ligue des champions avec le maillot de l'Inter et je ne pouvais partir avant ça », a-t-il ajouté, précisant qu'il espérait remplir prochainement en Lombardie. « On va essayer de prolonger, mais je ne sais pas si ça se fera avant Noël », a-t-il indiqué.



ALGÉRIE-MAURITANIE Le ministre mauritanien des AE en visite officielle demain à Alger



Le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération, Ismail Ould Cheikh Ahmed, effectuera une visite officielle en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération et de la concertation bilatérales, à partir de demain prochain, indique vendredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Au cours de cette visite de deux jours, le chef de la diplomatie mauritanienne aura, avec son homologue algérien, Abdelkader Messahel, «des discussions politiques portant sur les relations entre l'Algérie et la Mauritanie et les moyens de les renforcer et de les élever à un niveau meilleur afin de servir les intérêts des deux pays et contribuer au rapprochement entre les deux peuples frères». Cette visite sera également l'occasion d'évoquer «les principales questions régionales, arabes et internationales d'intérêt commun en particulier la situation dans le Maghreb arabe et le Sahel». Le MAE mauritanien aura aussi plusieurs rencontres avec de hauts responsables du gouvernement, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-AFRIQUE Le Parlement algérien participe à Kigali aux travaux de la 1^{ère} session de la 5^e législature du PAP



Le Parlement algérien prendra part à la 1^{ère} session de la 5^e législature du Parlement panafricain (PAP) qui se tiendra à Kigali (Rwanda), du 18 octobre au 03 novembre prochain, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). L'APN sera représentée à ces travaux par les députés: Djamel Bouras, Lamine Osmani et Amira Slim, en leur qualité de membres permanents du PAP, a précisé la même source. L'ordre du jour de cette session englobe une conférence sur les droits de la femme prévue le 31 octobre et le 1^{er} novembre, outre des réunions d'organisation des instances du PAP ainsi que le programme de ses activités pour l'exercice 2019.

ELECTIONS

Derbal : «L'amélioration du processus électoral en Algérie est une mission nationale»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé jeudi à Tlemcen que l'amélioration du processus électoral en Algérie est une mission nationale.



«L'amélioration du processus électoral dans notre pays est une mission nationale noble et stratégique, car il s'agit de la sécurité et de la stabilité qui sont la clé du développement durable», souligne M. Derbal dans un message adressé, lors d'une rencontre régionale de formation, aux membres des instances locales de la HIISE et aux représentants de l'administration de 13 wilayas dans l'Ouest du pays et lu par le vice-président de la HIISE, Brahim Boudoukha. L'amélioration et le développement nécessitent un ensemble de facteurs en adéquation avec ceux des lois et dispositions régissant les élections, la mise à niveau permanente des responsables de l'opération électorale et la formation continue des éléments supervisant les élections à partir de la révision des listes électorales jusqu'à l'annonce des résultats. Abdelwahab Derbal a cité parmi les autres facteurs d'amélioration du processus électoral, l'accélération de l'utili-

sation des technologies modernes dans le recensement, la documentation, la communication permanente, la rigueur et la célérité dans la prise de décisions contre toute fraude dans toutes les étapes pour gagner la confiance de l'électorat. Concernant ces rencontres régionales, le président de la HIISE a affirmé que les thèmes choisis obéissent à une vision globale visant à améliorer la performance de ces instances à chaque rendez-vous électoral. Le vice-président de la HIISE, Boudoukha Brahim, a déclaré à la presse, en marge de cette rencontre, que plusieurs aspects juridiques et techniques seront développés, faisant savoir que la commission permanente de la Haute instance indépendante de surveillance des élections a mis au point un plan national à travers 48 wilayas pour observer et surveiller le travail des commissions électorales administratives de révision des listes électorales et

qu'un rapport détaillé sera élaboré à la fin du mois d'octobre en cours. Les travaux de cette rencontre régionale de formation, à laquelle ont assisté des membres de la HIISE, des directeurs de la réglementation et affaires générales (DRAG), des responsables de commissions locales chargées de la surveillance et de l'administration de 13 wilayas dans l'ouest du pays, ont été marqués par des communications abordant, notamment, les moyens de supervision de la révision des listes électorales et le rôle de surveillance de la haute instance de l'élection présidentielle. Cette rencontre est la quatrième après celles organisées à Constantine, Béjaïa et Ghardaïa visant à renforcer les connaissances dans la gestion des élections, leur organisation et leur supervision dans les différentes phases de l'opération électorale, ont souligné les organisateurs.

Le respect de la loi et du principe d'impartialité par les membres de la HIISE recommandée

Les participants au séminaire régional de formation sur la promotion du rôle des responsables de l'opération électorale ont insisté, au terme de leurs travaux jeudi à Tlemcen, sur l'engagement des membres de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) à respecter la loi et le principe d'impartialité. Lors de cette rencontre organisée par la HIISE, les recommandations ont été axées sur l'importance de «la noble mission de surveillance des élections» dans l'amélioration du travail de supervision et de contrôle en application de la loi en vigueur. Les membres de la HIISE doivent superviser l'opération de révision des listes électorales, faire preuve de

disponibilité et de performance, a-t-on insisté, valorisant les efforts du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans la révision des listes électorales et l'ouverture sur la société civile pour consacrer la culture électorale. Cette rencontre de formation a vu la présence des membres de la HIISE, des directeurs de la réglementation et des affaires générales (DRAG) et des représentants des instances locales chargées de la surveillance et de la gestion de 13 wilayas dans l'ouest du pays. Des interventions ont été présentées à cette occasion, abordant notamment les moyens de supervision de la révision des listes électorales et le rôle de surveillance de la HIISE.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition de deux (02) terroristes aux autorités militaires à Tamanrasset

Deux (02) terroristes se sont rendus jeudi aux autorités militaires à Tamanrasset en 6^{ème} Région Militaire dans le cadre de la lutte antiterroriste, a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée Nationale Populaire, deux (02) terroristes se sont rendus, aujourd'hui 18 octobre 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6^{ème} Région Militaire», a-t-on indiqué. «Il s'agit en l'occurrence du dénommé ½Habou Tatis», dit ½Abou Omar «, qui avait rallié les groupes terroristes en 2012 et de ½Ber-

bouchi Youcef», dit ½Abou Omar «, qui avait rallié les groupes terroristes en 2013. Lesdits terroristes étaient en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, d'un (01) fusil automatique de type (G3), de quatre (04) chargeurs et d'une quantité de munitions», a précisé la même source. «Cette opération vient renforcer la dynamique de résultats positifs réalisés par les Forces de l'Armée Nationale Populaire, et dénote de leurs permanences veilles et disponibilité, à travers l'ensemble du pays, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité», a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-RUSSIE Le DGSN s'entretient avec l'ambassadeur russe à Alger sur les moyens de renforcer la coopération policière

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Mustapha El-Habiri a examiné jeudi, avec l'ambassadeur de la Fédération de Russie à Alger, Igor Beliaev, les moyens de dynamiser les mécanismes de renforcement de la coopération entre les polices, algérienne et russe, en matière de formation et d'entraînement, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). La rencontre qui s'est déroulée au siège de la DGSN a constitué une occasion pour les deux parties d'examiner les moyens de dynamiser les mécanismes de renforcement de la coopération policière entre les deux pays, notamment en ce qui concerne la formation et l'entraînement, la police scientifique et technique et la lutte contre les différentes formes de criminalité», ajoute le communiqué. Les domaines d'échange d'expériences et d'expertises professionnelles sur le terrain et les moyens de les consolider dans le cadre du rapprochement des vues entre les deux parties ont également été débattus», selon la même source. L'ambassadeur russe a salué les efforts consentis par la police dans la lutte contre la criminalité sous ses différents aspects et en matière de préservation de la sécurité», conclut le document.

2^e congrès international de médecine légale lundi à Alger

Les travaux du deuxième congrès international de l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales se tiendront les 22 et 23 octobre à Alger (lundi et mardi), indique un communiqué de l'Académie. Le congrès qui sera organisé sous le thème «Gestion médico-légale des catastrophes» verra la participation de nombre de pays arabes, africains et européens outre l'ensemble des opérateurs actifs dans ce domaine, précise la même source. Plusieurs activités, débats et échanges d'expertise auront lieu lors de cet événement organisé sous l'égide du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ajoute le communiqué.